novembre 2009 ///

Reflets d'Allier

www.allier.fr

Magazine disponible en version audio //

MENSUEL ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER

PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

L'avenir se bâtit

©Arpad Nagy-Bagoly

Conseil Général
Département de l'Allier

ÉDITO par Jean-Paul DUFRÈGNE
Président du Conseil général de l'Allier

Habitat : un enjeu territorial et social

Parmi les 5 priorités définies dans le projet départemental figure l'habitat. Il occupe même une place transversale et prépondérante, tant il conditionne la qualité de vie dans notre département, et donc l'attractivité de notre territoire. Au regard des constats, les enjeux de l'habitat dans l'Allier sont principalement orientés vers le renforcement des pôles secondaires et vers le nécessaire développement de la mixité sociale. Aussi, en allant au-delà de nos compétences obligatoires, en partenariat avec l'État et en concertation avec les professionnels du secteur, les élus et la population, nous avons bâti un plan départemental de l'habitat qui en fait un véritable outil d'aménagement du territoire. En privilégiant la cohérence et l'harmonie entre urbain et rural, entre construction neuve et réhabilitation du parc ancien, nous visons la redynamisation des centres-bourgs et des centres-villes, des commerces et des services publics qui les font vivre. En favorisant la réflexion autour des parcours résidentiels, c'est aux besoins des jeunes, des personnes âgées et handicapées (par la création de logements compatibles avec le maintien à domicile), des ménages modestes (par des solutions d'accession à la propriété), bref, de toutes les populations spécifiques, que nous avons l'ambition de répondre. Enfin l'habitat, enjeu territorial et social, doit aussi intégrer les questions environnementales, et notre plan, établi pour la période 2010-2015, prévoit des critères de validation des projets sur ce point, pour construire durablement l'Allier de demain.

« Le nécessaire développement de la mixité sociale »

actualité
nouveautés / moments forts / zoom

4 L'insertion en marche

5 Handicap : un colloque comme un bilan d'étape

6 Archéologie préventive : un service incontournable

7 Recrutement au Conseil général : tout savoir !
Le vice-président chargé du personnel, Jean-Paul Chérasse, explique les grandes lignes de la politique de recrutement du Conseil général.

PAGE 4

DR

l'Allier des territoires
en images / travaux / télex

PAGE 9

9 Filière bois : lancement d'une action expérimentale

10 Une bouffée d'Oxygène à Varennes-sur-Allier

FOCUS
Vu dans l'Allier

Il vaut mieux prévoir...
Quand les envies pressantes portent au cœur. En tout cas, à Dompierre-sur-Besbre, la prudence est de mise et il a été décidé de parer à toutes les éventualités en installant un défibrillateur près des toilettes publiques.

/// dossier PAGE 13

PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT :

L'AVENIR SE BÂTIT

Le Conseil général a adopté le Plan départemental de l'habitat. Alliant les aspects sociaux et territoriaux, il résulte d'un travail collaboratif. Il fixe pour les 5 années à venir les grands axes d'intervention de la collectivité et de ses partenaires.

PAGE 20

entreprendre

innovation / savoir-faire / parcours

20 Les Rendez-vous de l'entreprise : un autre moyen de créer du lien

21 Peetfoodplus : des investissements en perspective

22 Auto-entreprenariat : mode d'emploi
Avec la crise, l'auto-entreprenariat séduit de plus en plus de porteurs de projet. Cette disposition permettant de créer facilement une activité indépendante ou commerciale rallie aussi bien les étudiants, les demandeurs d'emploi que les salariés et les retraités.

ça bouge pour les jeunes

pratique / découverte

PAGE 28

28 Le Conseil général auprès des collégiens
Le Département tient une place prépondérante auprès des collégiens : travaux dans les bâtiments, personnel de service, équipement informatique... Il accompagne les jeunes Bourbonnais dans la réussite de leurs études.

29 Mange-disques

PAGE 23

ici et là...

portrait / sport / culture

Charles-Louis Philippe retrouvé. Cent ans après sa mort, l'écrivain prodige de Cérilly sort de son semi-anonymat pour un hommage copieux et inventif.

© Paul Marsan

PAGE 23

PAGE 24

DR

Jean Cluzel file le train aux leaders. En 2009, il a participé au championnat du monde sur Aprilia 250 en se classant 2e au Grand Prix du Qatar.

Pour fêter ses 20 ans de trekking à travers la planète, le marcheur Daniel Lefebvre est retourné au Ladakh, dans l'Himalaya. Il a fait en sorte que **Le Brethon flotte sur le toit du monde.**

PAGE 25

DR

Reflets d'Allier

Magazine mensuel du Conseil général de l'Allier, Novembre 2009
Conseil général, Direction de la Communication, 1, avenue Victor-Hugo, BP 1669, 03 016 Moulins cedex (tél. 04 70 34 40 03 ; fax. 04 70 34 40 40) - Site internet : www.allier.fr
Directeur de la publication : Michel Tabutin - Rédacteur en chef : Sophie Polvorinos - Rédaction : service Communication du Conseil général de l'Allier, Marc Alexandre, Valérie Mazerolle, Sébastien Chabard - Agenda : Christine Giulietti - Coordination de la rédaction : Véronique Daval, Adeline Mefferte, Jean-Baptiste Héran - Photographies : Karen Maignan (p. 6, 7, 11, 15, 16, 22), Laetitia Guyot (p. 4, 14, 16, 17, 18, 28), Jean-Pierre Cordier (p. 2, 4, 9, 11, 17, 20, 28) et documents rédactionnels - Suivi de fabrication : Philippe Létendart - Illustrations : Séverine Cordier - Compogravure : Scoop Communication - Impression : Imprimerie Didier Mary - Régie publicitaire : Groupe Ouf ! Communication, 5, rue Jean-Baron, 03000 Moulins (tél. 04 70 34 92 61). Ce journal est imprimé à 177 000 exemplaires. N° ISSN : 1280-4169.
Imprimé sur papier 90 g issu de forêts écologiquement gérées

agenda PAGES 23 à 27

paroles d'élus PAGE 30

JEUX

ILS CONNAISSENT L'ALLIER COMME LEUR POCHE

Vous avez été très nombreux à participer au grand jeu-concours proposé cet été dans *Reflets d'Allier*. Nous vous en remercions. Voici la liste des gagnants : 1er prix, Hélène Mosnier (Escurolles) ; 2e prix, Madeleine Jamet (Bourbon-l'Archambault) ; 3e prix, Laurence Louis (Saint-Bonnet-de-Four) ; 4e prix, Jeanne Chalmin (Bourbon-l'Archambault) ; 5e prix, Guy Trompat (Désertines) ; 6e prix, Fernando Martins (Yzeure) ; 7e prix, Nadine Mantin (Saint-Yorre). Bravo aux vainqueurs !

ASSOCIATION

WEGENER INFOS VASCULARITES

L'association *Wegener infos et autres vascularites* a son siège national dans l'Allier, et plus précisément à Isserpent. Son président, Bernard Piastra, n'a de cesse de se mobiliser bénévolement pour faire connaître ces maladies rares. Elles débutent, pour le plus grand nombre, par une atteinte ORL, une sinusite, une rhinite, une surdité, des douleurs articulaires... puis se traduisent par des inflammations des vaisseaux sanguins. L'association apporte une aide technique et morale aux malades et à leur famille. Elle participe aussi activement à la collecte d'informations et à leur diffusion. Cela se passe auprès des malades mais également auprès du corps médical afin de rendre plus rapide le diagnostic de ces pathologies souvent handicapantes et parfois mortelles lorsqu'elles ne sont pas dépistées à temps et traitées suivant un protocole spécifique. En parallèle, l'association contribue à la recherche médicale grâce aux dons, tout en étant un interlocuteur reconnu auprès des pouvoirs publics et des différentes instances sanitaires. Aujourd'hui, l'association recherche des bénévoles, rejoignez-la !

¶ **Wegener infos et autres vascularites, route de Vichy, 03120 Isserpent, tél. 04 70 41 35 58 – http://asso.orpha.net/WIV/**

Aide à domicile ///

Mise en place **d'un dossier unique**

Depuis le 1er octobre, le Conseil général, en collaboration avec la Cram, expérimente un dossier unique de demande d'aides pour les personnes âgées. Il s'agit de leur offrir un service plus efficace et plus rapide afin de les accompagner dans leur vie quotidienne. Aide à domicile, aide ménagère de l'aide sociale ou Allocation personnalisée d'autonomie (APA), tout est désormais regroupé en un seul dossier ! Cette expérimentation, qui devrait être généralisée à l'ensemble du département dès le mois de juillet, est actuellement conduite dans l'arrondissement de Vichy et dans 9 communes du secteur de Montluçon : Chamblet, Colombier, Commentry, Hyds, Lavault-Saint-Anne, Malicorne, Néris-les-Bains, Saint-Angel.
L'Allier est le premier département à mettre en place un tel protocole. Et très prochainement, ce dispositif devrait aussi concerner les personnes affiliées au Régime social des indépendants (RSI).

Démocratie participative ///

L'insertion en marche

En généralisant le Revenu de solidarité active (RSA), l'État a clairement installé les Départements en tant que chefs de file de l'insertion. Dans cette logique, il a demandé aux Conseils généraux d'élaborer deux documents d'importance : le Pacte territorial pour l'insertion (PTI) et un Programme départemental d'insertion (PDI).
Avant de concrétiser ces documents, en étroite relation avec les acteurs locaux de l'insertion (État, Région, Pôle emploi, organismes consulaires, associations de lutte contre les exclusions, les organisations représentatives des employeurs et des salariés, Caf, MSA...), le Conseil général de l'Allier a décidé d'organiser les Assises de l'insertion. Des réunions se dérouleront dans chaque arrondissement (Montluçon, Moulins, Vichy). Sur la base d'un diagnostic et s'appuyant sur la démarche de démocratie participative impulsée par l'exécutif départemental, elles ont pour but d'enrichir les débats et d'aboutir sur des propositions concrètes pour les personnes inscrites dans une logique d'insertion.
Dès la mi-janvier, le Pacte territorial pour l'insertion (PTI) sera proposé au vote des conseillers généraux. Il définira les grandes orientations retenues. Quant au Programme départemental d'insertion (PDI), il sera présenté à l'Assemblée au mois de mars et abordera les actions concrètes qui seront mises en place par le Conseil général à l'échelle du Bourbonnais. La volonté de la collectivité est de prendre en compte les besoins de l'entreprise, la formation mais aussi le placement dans l'emploi... Ce dernier point étant l'une des 5 grandes priorités de la majorité du Conseil général.

Convention ///

Préservation du petit patrimoine

Au début de l'automne, le Conseil général a signé une convention avec la Fondation du patrimoine. Il s'agit pour ces deux partenaires de renforcer l'efficacité des aides attribuées dans le cadre de la préservation du petit patrimoine non protégé. Cela va bien au-delà d'un aspect purement technique. En effet, la volonté des deux partenaires est de constituer une liste d'inscription départementale. À terme, elle regroupera les principaux éléments de ce patrimoine, facilitant son identification et sa protection. Un programme est en cours sur les maisons à pans de bois ou à briques polychromes.
D'un point de vue financier, cela se traduit par une augmentation des taux d'intervention du Conseil général et de la bonification de la subvention lorsque la Fondation du patrimoine labellise le projet. Cette participation financière intègre également de nouveaux critères comme les qualités du bâtiment et de la réhabilitation. Pour les propriétaires, ces nouvelles dispositions sont particulièrement attractives puisqu'ils peuvent obtenir une défiscalisation de 100 % de leurs travaux lorsque l'aide publique atteint 20 % des travaux entrepris. De plus, la mobilisation de fonds européens est aussi envisageable dans certains cas.

DR

Cette hotte de cheminée sarrasine en torchis, unique dans l'Allier, va bénéficier d'un programme de restauration.

En savoir plus

Fondation du patrimoine, Huguette Winckel, déléguée départementale, tél. 06 14 40 14 79 – www.fondation-patrimoine.com – Conseil général de l'Allier, service Patrimoine, tél. 04 70 34 14 58.

Handicap ///

UN COLLOQUE COMME BILAN D'ÉTAPE

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), en partenariat avec le Conseil général, organise en novembre un colloque sur le handicap. Cette manifestation se déclinera en quatre temps. Le 5 novembre, à Vichy, l'accessibilité sera au cœur des débats. Le 9 novembre, l'insertion professionnelle sera abordée à Montluçon. Le 20 novembre, il sera question de la scolarisation des enfants. Le 25 novembre, une synthèse de ces échanges sera réalisée à Moulins. Ce colloque professionnel réunira l'ensemble des partenaires de la MDPH : représentants du monde associatif, des établissements d'accueil, des collectivités territoriales, des organismes professionnels (AGEFIPH, Cap emploi, CRP, etc.). Durant ces temps d'échanges, les participants pourront rencontrer des intervenants d'envergure nationale et participer à des tables rondes. Ce colloque exceptionnel a pour objectif de faire un point sur l'avancée de la mise en place de la loi du 11 février 2005 portant sur le handicap, de dresser un diagnostic départemental et, éventuellement, d'apporter des réponses ou des solutions.

© Franz Pfluegl 2006

CAP SUP

LA BONNE ORIENTATION

Le 25 novembre, de 13 h 30 à 19 heures, à Athanor, le CIO de Montluçon organise la 3e édition de Cap Sup. Lors de ce salon, les lycéens peuvent découvrir les différentes facettes de l'enseignement supérieur : BTS, DUT, classes préparatoires, licences, écoles spécialisées, etc. Ils ont aussi la possibilité de participer, tout au long de l'après-midi, à des tables rondes animées par des professionnels sur les métiers du soin, du social, du sport, de l'enseignement, du journalisme... Cap Sup a le soutien de la Communauté d'agglomération et du Conseil général qui organisera en janvier Cap Avenir, salon de l'orientation destiné plus particulièrement aux collégiens.

¶ **CIO de Montluçon, 11, rue Marcel Sembat, tél. 04 70 05 55 51 – http://wwww3.ac-clermont.fr/cio-montluçon – Entrée gratuite**

© Agence Lafeuyroux

zOOm

CPAM. Il reste encore quelques exemplaires du guide départemental « *Vous et vos droits* », édité par la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier. Gratuit et attractif, il est destiné à faciliter les démarches au fil des différentes situations (maladie, accident du travail, naissance, etc.) et regroupe de nombreuses informations pratiques. Vous pouvez le commander en appelant au 04 70 48 37 88.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

UNE AUTRE MANIÈRE D'ÊTRE SOLIDAIRE

Le Conseil général apporte son soutien aux V^es Rencontres de la coopération internationale en Auvergne qui se dérouleront le 21 novembre, au Pôle commun Polytech'Clermont – Campus des Cézeaux, à Aubière, sur le thème de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays du Sud. Cette manifestation est organisée par le Centre de ressources et d'appui pour la coopération internationale en Auvergne (www.cerapcoop.org), en partenariat avec SOLEAUVERGNE. Pour participer aux tables rondes et aux ateliers, contactez le 04 73 35 20 65 et/ou cerapcoop@wanadoo.fr.

LECTURE

DON DE 14 000 OUVRAGES

À la suite de la fermeture de la bibliothèque de la Poste de Moulins, la direction régionale du groupe a décidé d'offrir l'ensemble de ses ouvrages au Conseil général, via la médiathèque départementale. Cela représente près de 14 000 documents. La majorité d'entre eux seront destinés aux communes du réseau de la médiathèque. L'autre partie sera confiée à des organismes et des associations de coopération internationale afin de renforcer l'accès à la lecture pour tous.

ÉCHANGES

TCHAT DES ÉLUS

Chaque mois, un élu de la majorité départementale débat avec les internautes sur les grands sujets relevant de ses compétences. Le 17 novembre, de 18 h 30 à 19 h 30, Alain Denizot, 1^er vice-président chargé des infrastructures, des technologies de l'information et de la communication ainsi que des transports, sera derrière le clavier. Le 15 décembre, à la même heure, Dominique Bidet, vice-président chargé du développement durable, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, prendra le relais. N'hésitez pas à poser au préalable vos questions sur le site du Conseil général : www.allier.fr.

Archéologie préventive ///

Un service **incontournable**

Certains chantiers d'envergure demandent des fouilles archéologiques préalables. Pendant de longues années, l'INRAP (Institut national de recherche d'archéologie préventive) s'est occupé de cela. Cependant, ses services n'arrivaient plus à répondre aux besoins dans les délais prescrits, entraînant parfois des retards dans l'aménagement de projets. Face à ce constat, le Conseil général a créé, le 1^er janvier dernier, son Service d'archéologie préventive. Il est destiné à devenir un prestataire de services auprès des aménageurs locaux (communautés de communes, communes…). Après 11 mois d'activité, l'équilibre budgétaire de ce service est atteint. En effet, avec des coûts de gestion réduits et sa réactivité, il a remporté de nombreux marchés. Il est notamment intervenu sur deux chantiers emblématiques : à Souvigny et à Varennes-sur-Allier (sur la prochaine zone d'activité commerciale - ZAC). Les

activités de ce service vont aller crescendo en 2010, avec au programme l'étude des 84 hectares du contournement de Vichy, le diagnostic de la future ZAC d'Avermes, l'église de Saint-Plaisir, le contournement de Varennes-sur-Allier, etc. Preuve en est que ce service qui compte 10 archéologues permanents a su répondre à de réels besoins.

Coffrets cadeaux ///

L'Allier **séduit**

Le « clés en main » a aujourd'hui les faveurs des consommateurs. Le domaine du tourisme n'échappe pas à cette évolution. Le CDT (Comité départemental du tourisme) de l'Allier a su anticiper ce phénomène. Il a, dès son lancement, intégré la démarche du Réseau national des destinations départementales consistant à réaliser des coffrets cadeaux regroupant plusieurs offres week-ends. Et l'Allier a su tirer son épingle du jeu ! Proposant plusieurs références dans différents coffrets dans la série *Dakota Box*, plus de 500 séjours ont pu être ainsi commercialisés depuis le début de l'année. Face à ce succès, le CDT a décidé d'élargir la gamme des séjours proposés. Pour la prochaine saison, des prestataires bourbonnais figureront dans les packs *Week-end découverte en France*, *Nuit au vignoble*, *Délice du terroir*, *Escapades en famille*, *Échappée verte*, et un test sera réalisé dans un coffret autour du cinéma avec le festival Jean-Carmet. Avec des prix variant de 129 à 249 €, parce qu'il n'est pas question d'étouffer les prestataires, ni de rechigner sur la qualité, ces offres et quelques nouveautés seront prochainement proposées chez de nouveaux éditeurs.

DR

En savoir plus

Comité départemental du tourisme, centrale de réservation, pavillon des Marronniers, parc de Bellevue, 03400 Yzeure, tél. 04 70 46 81 60.

Emploi ///

Recrutement au Conseil général : **tout savoir !**

Concours, stages rémunérés, travailleurs handicapés... le vice-président chargé du personnel, Jean-Paul Chérasse, explique les grandes lignes de la politique de recrutement du Conseil général. Des renseignements pratiques à prendre en compte, notamment lorsque l'on cherche un emploi dans la fonction publique territoriale.

Reflets d'Allier : Quels sont les principes directeurs de la politique de recrutement au Conseil général de l'Allier ?

Jean-Paul Chérasse : Au Conseil général, comme dans la plupart des collectivités, nous recrutons des agents titulaires d'un concours de la fonction publique territoriale (FPT). Aujourd'hui, étant donné la situation économique, nous avons décidé d'être très rigoureux en matière de recrutement. Cela implique d'éviter le recours à des contractuels et aussi de travailler à effectif constant. Un objectif qui est en passe d'être atteint pour 2009, et qui devrait être maintenu en 2010. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de création de postes, mais que nous devons mettre en place un redéploiement des ressources humaines d'une part, et d'autre part que nous avons la volonté de nous tourner vers de nouvelles filières de recrutement.

Reflets d'Allier : Quelles sont ces nouvelles filières ?

Jean-Paul Chérasse : Nous lançons un plan d'action en faveur du recrutement des travailleurs en situation de handicap. Il faut savoir que les travailleurs handicapés n'ont pas l'obligation de passer un concours de la FPT, à condition d'avoir les compétences requises pour un poste donné. Leur première année de contrat équivaut à l'année de stage. Mais nous avons peu de candidats. Nous allons donc améliorer la diffusion des offres d'emploi. Le Conseil général compte également améliorer l'accès des jeunes à l'emploi, par des mesures concrètes.

Reflets d'Allier : Quel genre de mesures ?

Jean-Paul Chérasse : La jeunesse est une des cinq priorités de l'action de la majorité départementale. En ce qui concerne les ressources humaines, nous allons doubler la capacité d'accueil de stagiaires rémunérés, c'est-à-dire pour des stages de plus de trois mois. L'autre nouveauté est la mise en valeur de l'apprentissage. L'objectif est de passer de 5 à 20 apprentis accueillis dans le cadre d'une formation en alternance, d'ici fin 2010, pour être en phase avec les cursus universitaires ou des formations professionnelles. Cela peut concerner un grand nombre de métiers, comme le secrétariat, la communication, l'informatique ou les métiers de l'eau.

À SAVOIR...

Concours : Les emplois permanents sont pourvus par des lauréats d'un concours de la Fonction publique territoriale, inscrits sur une liste d'aptitude. Le guide pratique de la FPT est accessible sur le site du www.cnfpt.fr

Jury : Quel que soit le poste ou la catégorie hiérarchique, un jury est systématiquement mis en place pour le recrutement.

Mobilité : Les postes vacants sont proposés en priorité aux agents de la collectivité, afin de favoriser la mobilité interne, sauf pour les cas où des compétences techniques particulières sont requises.

Remplacements : Les remplacements (congés, maladie, maternité, etc.) passent par un prestataire : le Centre de gestion de l'Allier. Des informations sont disponibles sur le site www.cdg03.fr

Offres d'emploi : Toutes les offres d'emploi sont publiées sur le site du Conseil général www.allier.fr. Elles sont classées en 4 catégories : administratif ; technique ; médical et social ; culture ; éducation ; sport et jeunesse.

EN CHIFFRES

- Au 1er janvier 2009, le Conseil général comptait 1 900 agents (dont 159 de catégorie A, 380 de catégorie B, 960 de catégorie C et environ 430 assistants familiaux).
- En 2008, le Département a reçu 2 200 candidatures (hors emplois d'été), dont plus de la moitié étaient spontanées. 156 jurys ont été organisés, pour un total de 172 recrutements, dont 96 par mutation interne.
- La collectivité a accueilli 118 stagiaires dont 28 sur des durées supérieures à trois mois, ainsi que 60 jeunes dans le cadre d'emplois d'été (30 en juillet et 30 en août).

Le bonheur ça se protège

Aujourd'hui et demain

Mutuelle Familiale Centre-Auvergne

• Valable pour une **offre couplée** santé (gratuité 2 mois) et prévoyance (gratuité 3 mois) jusqu'au 31/12/2009, sauf contrats actés et anciens adhérents < 12 mois.

Jusqu'à 5 mois de cotisation gratuits*

à votre service www.mutuelle-auvergne.com

4 bureaux

30 bd. Gambetta (siège social) • **03207 VICHY Cedex** • Tél. **04 70 31 41 18**
73 avenue de la République • **03100 MONTLUÇON** • Tél. **04 70 05 89 15**
87 rue d'Allier • **03000 MOULINS** • Tél. **04 70 46 22 57**
16 rue Saint-Genès • **63000 CLERMONT-FERRAND** • Tél. **04 73 16 13 12**

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II - RNM n° 309 705 994

Energies 2020

Etude et Conseil en Energies Renouvelables

Particuliers, Agriculteurs, PME
Collectivités locales
Produisez votre électricité par
L'EOLIEN ET LE PHOTOVOLTAÏQUE

L'état vous y aide fortement :

Jusqu'à 8000 € de crédit d'impôt pour le particulier
Rachat par EDF à 0,60 € du kWh photovoltaïque
Amortissement à 100% en 1 an pour Agriculteurs et PME

Nous sélectionnons pour vous les meilleures technologies

DEMANDEZ VOTRE ETUDE GRATUITE

Energies 2020

ilya ZILBERFARB

12 rue de la malicorne 03160 Bourbon L'Archambault

Tel: 04 63 90 00 62 - 06 50 72 30 95

email : energies2020@gmail.com

Bienvenue aux "Rives du Cher", la toute nouvelle réalisation Domitys, n°1 en France des Résidences Services Seniors.

"Les Rives du Cher" à Montluçon

la Résidence Services Seniors

où il fait vraiment bon vivre !

Testez notre résidence lors d'un séjour de quelques jours à partir de 190 €*

SÉJOUR DÉCOUVERTE

*Séjour de 3 jours/2 nuits pour 1 personne logeant dans un appartement T2, en pension complète avec accès à tous les services du Club Domitys.

115 appartements du T1 au T3

À proximité du centre ville de Montluçon :

- **Des appartements individuels neufs et tout confort**, cuisine équipée, cabine de douche très accessible, volets roulants électriques... et où votre animal de compagnie est bienvenu !
- **Une résidence sécurisée** avec portail électrique et un gardien 7j/7 et 24h/24.
- **Une équipe de 12 personnes à votre service** chaque jour de l'année.
- **Un parking pour votre voiture.**
- **Des Espaces Club** (Espace Bien-être avec SPA et salle de gymnastique, Espace Beauté, Restaurant, Salon,...)
- **La restauration** en demi-pension ou en pension complète.

Un excellent rapport qualité/prix et des réductions d'impôts :

- À partir de **748 €*** /mois pour la location d'un appartement T1 et l'accès à de nombreux services.
*Appartement 114 de 41 m² pour 1 personne en formule club.
- **Bénéficiez de réductions d'impôts** sur les services du Club DOMITYS grâce à l'agrément qualité **"Services à la personne"**.

Si services à la personne

Visitez ou testez la Résidence DOMITYS "Les Rives du Cher"

en prenant rendez-vous au : **04 70 02 75 00**
ou retournez le coupon ci-dessous à Domitys :
73, rue Benoist d'Azy - 03100 Montluçon

DOMITYS
Des résidences à vivre pour les seniors d'aujourd'hui
www.domitys.fr

Je veux en savoir plus sur la nouvelle Résidence DOMITYS "Les Rives du Cher" de Montluçon

☐ Je souhaite recevoir des informations sur la Résidence DOMITYS "Les Rives du Cher".
☐ Contactez-moi pour que je puisse visiter ou tester la résidence sans le moindre engagement de ma part.

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M Nom Prénom Téléphone

Adresse Code Postal Ville

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 78, vous possédez un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

RA1109

Iconogency - Photos : Getty Images - Domitys SAS au capital de 500.000 € - RCS Paris B 488 703 434 - 18 rue Bonaparte - 75116 PARIS

Le Mayet-de-Montagne ///

Lancement d'une action expérimentale

Le Département encourage le développement de la filière bois. À cet effet, il soutient une expérimentation dans la Montagne bourbonnaise.

Le Conseil général soutient la filière bois. Il a dernièrement signé une nouvelle convention de partenariat avec la Communauté de communes de la Montagne bourbonnaise et le Centre régional de la propriété forestière d'Auvergne (CRPF). Elle permettra l'engagement d'un agent de développement forestier.

CONSEILS AUX PROPRIÉTAIRES

Proche des acteurs de terrain, il aura pour mission d'accompagner plus particulièrement deux actions inscrites au programme pluriannuel de la charte forestière de territoire.

« Rationaliser la gestion des parcelles forestières. »

Il apportera ainsi son soutien aux propriétaires privés dans la dynamique de mobilisation des bois, à savoir récolter plus de bois dans le cadre d'une gestion planifiée et durable.

Pour cela, il disposera, notamment, d'outils de communication, comme des documents d'information, et organisera des réunions thématiques.

FAVORISER LES ÉCHANGES

En parallèle, il accompagnera le lancement d'une action expérimentale consistant à encourager les propriétaires à échanger leurs petites parcelles avec d'autres propriétaires afin de constituer des îlots suffisants pour en rationaliser la gestion. L'objectif est de mettre en place un programme de restructuration foncière sur 3 ans et de créer une démarche pérenne.

Aujourd'hui, l'extrême morcellement du foncier forestier demeure un obstacle majeur à la mise en valeur de la forêt privée. Si cette expérience est concluante, elle pourrait s'étendre à d'autres territoires.

© Michael Goncalves

En savoir plus
Conseil général de l'Allier, direction de l'agriculture et l'environnement,
tél. 04 70 34 40 03.

MOULINS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Afin de favoriser l'accès de chacun aux transports en commun au sein de l'agglomération, Moulins Communauté a mis en place TADéal. Cette nouvelle offre de transports basée sur un fonctionnement à la demande concerne les 19 communes du territoire non desservies par le réseau de transports urbains Aléo. Il suffit d'appeler le 0800 800 966 (numéro vert gratuit), la veille du départ, avant 17 heures, pour réserver son trajet (2 € l'aller). Ce service fonctionne le vendredi toute la journée et le samedi après-midi. Les utilisateurs (jeunes, actifs, retraités) sont pris en charge à leur domicile et déposés à des points précis : gare SNCF, place d'Allier, hôpital. Le retour s'effectue dans les mêmes conditions.

¶ **Centrale de réservation 0800 800 966 (mutualisée avec le Conseil général)**

ZOOM

Découvrez l'A 714 en 3 D ! En tapant sur internet www.aprr.fr/fr/travaux/a714, vous pourrez retrouver tout un dossier sur la bretelle autoroutière réalisée par APRR (Autoroute Paris-Rhin-Rhône) à Montluçon : enjeux, concertation, travaux, vidéo, etc. À vos claviers !

Chevagnes ///

Un anniversaire animé…

Le centre social rural de Chevagnes fête ses 20 ans. Connu et reconnu à sa création pour ses actions dans le domaine du service à la personne (portage de repas, aide à domicile), il a au fil du temps développé d'autres activités, participant activement à l'animation territoriale : centre de loisirs, atelier d'éveil musical, théâtre, modelage, initiation informatique, groupes de marche. Par ailleurs, il propose régulièrement des moments conviviaux autour de diverses bourses (27 et 28 novembre, bourse aux jouets ; dernier week-end de mars, bourse aux vêtements d'enfants et matériel de puériculture). Le 7 novembre, dès 15 heures, à la salle polyvalente, la population est invitée à revenir sur les 20 ans d'histoire du centre grâce à une rétrospective. Le soir, les personnes intéressées pourront participer à un repas dans une ambiance musicale.

DR

En savoir plus

Centre social rural, 17 route Nationale, 03230 Chevagnes, tél. 04 70 43 10 94 – www.centres-sociaux-allier.com/chevagnes

Varennes-sur-Allier ///

Une bouffée d'Oxygène

Au mois d'octobre, la Communauté de communes Varennes-Forterre a inauguré sa résidence jeunes « Oxygène ». D'une superficie de 400 m², elle se situe rue des Brémonts. Elle propose 15 logements meublés et équipés, dont un est accessible aux personnes à mobilité réduite. Trois types d'appartement sont à la disposition des locataires : 9 de type T1 de 14 m² ; 4 de type T1' de 22 m² ; 2 de type T1 bis de 31 m². Un espace commun au rez-de-chaussée peut accueillir des résidants pour diverses activités. Le montant des travaux s'est élevé à 610 782 €, dont une participation du Conseil général de 65 258 €, du Conseil régional de 80 000 € et de l'État de 105 000 €.

DR

FAVORISER L'IMPLANTATION DES JEUNES

Cet équipement apporte une solution aux besoins des jeunes en matière de logement tout en favorisant leur installation sur le territoire. En sachant comment se loger, ils auront plus de facilités pour décrocher un contrat d'apprentissage, une formation, un stage dans une entreprise ou un contrat à durée déterminée. Ils gagneront également en autonomie sans pour autant être seuls face à la gestion du quotidien puisqu'une équipe assurera des permanences.

L'association Viltaïs, forte de l'expérience acquise dans la gestion des Foyers des jeunes travailleurs dans le département, assurera la gestion d'« Oxygène ». De la sorte, elle sera l'unique interlocuteur pour les demandes de renseignements, les inscriptions et le suivi social des habitants de la résidence.

En savoir plus

PIJ de Varennes, 5 bis rue du 4 Septembre, 03150 Varennes-sur-Allier, tél. 04 70 47 45 97 – residence.02@viltais.eu

TÉLEX

NEUILLY-LE-RÉAL ···› BESSAY-SUR-ALLIER

Au début de l'automne, le complexe culturel de Bessay-sur-Allier a été inauguré. Il rassemble en un même lieu l'école de musique, la bibliothèque, une salle de projection, un espace informatique, un auditorium et un bloc sanitaire. Ces travaux de 1,31 M€, cofinancés à hauteur de 136 800 € par le Conseil général, ont été réalisés pour répondre aux besoins du tissu associatif particulièrement dynamique et que la commune souhaitait accompagner. Les locaux libérés ont été attribués à d'autres activités et à un redéploiement des services municipaux.

MONTLUÇON

GALERIE ÉCRITURES

© Jean-Marc Vincent

Il y a quelques mois, la galerie Écritures a ouvert ses portes, 1, rue Pierre-Petit, à Montluçon. Mise en place par l'association éponyme, la galerie d'art contemporain dispose d'un fond d'œuvres permanent et propose régulièrement des expositions collectives ou individuelles. Actuellement, elle accueille les travaux de Pierre Lafoucrière, de Yo Marchand, de Rémy Pastor, de Jean Adler, de Jean Estaque, de Roland Cognet… Ils sont visibles du mardi au vendredi de 15 à 19 heures ainsi que le samedi de 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures.

galerie.ecritures@live.fr

LE MONTET ···› TREBAN

MAINTIEN DES HARAS

Le maintien du centre technique permanent des Haras nationaux de Treban a été confirmé. Cette propriété du Conseil général de près de 14 hectares, comportant des bâtiments agricoles et des logements, est gracieusement tenue à la disposition des Haras depuis 1988. C'est une très bonne nouvelle, d'autant que cet équipement est utilisé par l'ensemble de la filière équine du département. Devant cette décision, le Département engagera dans les semaines à venir des travaux de modernisation.

ESCUROLLES ···› BELLERIVE-SUR-ALLIER

TRAVAUX AU BOIS DU ROI

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées, d'importants travaux de réhabilitation/extension ont été entrepris au foyer de vie « Le Bois du Roi ». Pilotés par Allier Habitat, ils transformeront la physionomie des lieux avec 4 maisons (10 chambres chacune) organisées autour d'un patio et de locaux communs, un secteur administratif et un accueil, l'ensemble étant relié par une rue intérieure. Le complexe est conçu pour optimiser les économies d'énergie : surisolation, enveloppe bois, panneaux solaires, pompe à chaleur pour chauffage/climatisation.

CUSSET ···› SAINT-YORRE

UNE STATION D'ÉPURATION RÉHABILITÉE

Après 9 mois de travaux de réhabilitation, des tests sont actuellement réalisés à la station d'épuration de Saint-Yorre. Cet équipement de la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier sera opérationnel dès le mois prochain. Construite en 1980, la station ne répondait plus aux normes en vigueur et aux charges polluantes à traiter. Désormais, elle bénéficie des dernières avancées technologiques. Ce chantier de 3,6 M€ TTC a notamment été soutenu à hauteur de 774 525 € TTC par le Conseil général.

Allier ///

En images ···

L'Hôtel du Département a accueilli un bureau de la « votation citoyenne » organisée par le Comité national contre la privatisation de La Poste. Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général, est ici aux côtés de Gérard Chegut, président du Comité de défense des services publics de l'Allier.

Le Conseil général, soucieux de la sécurité dans les transports scolaires, a distribué des brassards de sécurité aux collégiens utilisant ce service. À Jaligny-sur-Besbre, Jean-Paul Chérasse, vice-président chargé de l'administration générale et du personnel, a participé à cette opération, conduite sous l'égide de Bernard Pozzoli, vice-président notamment chargé de l'enseignement.

Bourbon-l'Archambault ///

Les 100 ans de l'office de tourisme

À l'office de tourisme de Bourbon-l'Archambault, on ne cache pas sa fierté. La structure a soufflé cette année sa centième bougie ! Dans l'Allier, c'est le dernier office de tourisme d'une station thermale à travailler sous une forme associative. *« Nous revendiquons notre liberté d'association. Elle nous permet d'aiguiller les collectivités dans leurs choix puisque nos 200 adhérents sont autant des acteurs économiques du tourisme que de simples citoyens »*, explique Daniel Blanchard, président de l'office depuis 1997. Alors que certaines associations connaissent une pénurie de bénévoles, à Bourbon-l'Archambault, ce n'est pas le cas. Ils sont toujours là quand il s'agit de prêter main-forte aux 3 salariés permanents de la structure. Et la nécessité se présente souvent puisque près de 150 animations annuelles sont proposées, dont certaines mutualisées au sein de l'Office de pôle du Triangle des Bourbons. Un bon moyen d'occuper touristes et curistes mais aussi d'offrir des moments conviviaux de qualité à la population locale.

DR

Pratique
Office de tourisme,
1, place de l'Hôtel de Ville,
03160 Bourbon-l'Archambault,
tél. 04 70 67 09 79 –
www.ot-bourbon.com

Comment circuler cet hiver

sur les routes départementales ?

Informez-vous

> sur l'état des routes départementales
> sur les transports scolaires

Par téléphone

N° Vert 0 800 0800 03

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Sur internet

www.allier.fr

Avec les médias locaux

radios, journaux...

Conseil Général
Département de l'Allier

www.c-toucom.com

PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

L'avenir se bâtit

© Arpad Benedek

Page 14 //
Les fondations sont posées
Le Conseil général a adopté fin septembre le Plan départemental de l'habitat. Document d'orientation, il fixe les axes d'intervention de la collectivité et de ses partenaires.

Page 16 //
Des aides soumises à conditions
Si les orientations en matière d'habitat ont été arrêtées, les aides financières afférentes seront présentées en décembre au vote de l'Assemblée départementale. Leur attribution dépendra de plusieurs critères.

Page 18 //
Perspective de croissance
Pascal Perrin, vice-président au Conseil général chargé de ce dossier, revient sur l'enjeu social et territorial du Plan départemental de l'habitat.

Plan départemental de l'habitat : les fondations sont posées

© Roman Milert

Le Conseil général a adopté son nouveau Plan départemental de l'habitat. Ce document réglementaire, co-piloté par l'État et mené dans une démarche de concertation élargie, fixe pour les 5 années à venir les grands axes d'intervention de la collectivité et de ses partenaires.

Au tout début de l'automne, le Conseil général a adopté son Plan départemental de l'habitat (PDH). Ce conséquent document couvrant la période 2010-2015 a pour but d'assurer une cohérence entre les politiques en faveur de l'habitat et les politiques sociales, sur la base d'un diagnostic partagé. Il est un élément stratégique fort pour le Département. Il va en effet permettre de répondre de manière ciblée aux besoins en logements de l'ensemble de la population (jeunes, salariés, seniors…), dans une logique de parcours résidentiel. Il favorise également une répartition plus équilibrée des logements sur le territoire dans l'optique d'une politique renforcée d'accueil de nouvelles populations. Pour cela, il s'appuie sur 12 actions à mettre en œuvre, dont les modalités seront arrêtées lors de la session du mois de décembre de l'Assemblée départementale.

DE NOMBREUX PARTENAIRES

Pour la réalisation de ses grandes orientations, le Conseil général a travaillé en étroite collaboration avec les Communautés d'agglomération (Montluçon, Moulins, Vichy), l'Association des maires et des présidents de Communautés de communes ainsi que la Fédération départementale des maires ruraux. Par ailleurs, pour renforcer l'aspect collectif de la démarche, fidèle aux enjeux de la démocratie participative qu'il a mis en œuvre, l'exécutif départemental a souhaité également associer l'ensemble des Bourbonnais et les représentants du monde associatif. Ainsi, au printemps dernier, le Département a organisé les Rencontres de l'habitat (voir encadré p.15), pour que chacun puisse apporter sa pierre à cet ambitieux nouvel édifice.

L'état des lieux

La réalisation du Plan départemental de l'habitat (PDH) s'est inscrite dans une démarche concertée mais s'est également appuyée sur un diagnostic. Conduit par le cabinet Ville et Habitat en relation avec l'Agence départementale pour l'information sur le logement de l'Allier (ADIL 03), il a mis en avant deux points caractéristiques du Bourbonnais.

Le premier relève de l'organisation territoriale du département, laquelle s'appuie sur un réseau de multiples pôles d'emplois, avec des profils très diversifiés. En effet, Montluçon ne présente pas les mêmes caractéristiques que Vichy ou Moulins, pour ne parler que des agglomérations.

Le second montre que dans notre département les ressources des ménages sont globalement modestes et que la précarité est relativement présente.

DÉSAFFECTION DES CENTRES-VILLES

Ces deux caractéristiques conditionnent le fonctionnement du marché et l'accès des habitants à l'offre de logement. Sur l'ensemble du territoire, il existe une importante proportion de propriétaires occupants modestes. Le parc de logements publics assume correctement sa fonction sociale, à l'instar du parc privé qui offre de nombreux petits logements qui accueillent des personnes seules et/ou âgées.

Pour sa part, l'offre de logements neufs est relativement spécialisée (résidences services pour les personnes âgées, Foyers de jeunes travailleurs…). Localement, cela peut créer des effets de concurrence, qui viennent gonfler les phénomènes d'étalement des nouvelles constructions et la désaffection des centres-villes et des centres-bourgs.

De la sorte, il est possible d'observer dans l'Allier de nombreux programmes collectifs défiscalisés dans les cœurs d'agglomération, particulièrement à Moulins ainsi qu'à Vichy, et la prédominance de maisons individuelles en secteur rural.

Globalement, le marché local est peu tendu. L'offre de logements est accessible, bien qu'une fraction des ménages cumule des difficultés rendant l'accessibilité ou le maintien parfois très difficile. Cependant, les produits proposés restent de qualité très inégale.

Sur la base de ce diagnostic et des divers échanges avec les acteurs et la population, le Conseil général a souhaité mettre en œuvre une politique de l'habitat intégrant des objectifs de développement partagé et de mixité sociale.

Une construction répondant à des enjeux

© Franck Boston

Le diagnostic territorial (voir article *L'état des lieux* p.14) a permis de dégager de grands enjeux. Ainsi, il a été décidé de conforter le maillage existant et de renforcer les pôles secondaires (les principaux chefs-lieux de canton). L'objectif à atteindre est de développer le tissu économique local et de favoriser la mobilité sur de courtes distances (temps de voyage réduit pour aller à son travail, pour aller faire ses courses, pour accéder à un service public…). Par ailleurs, il a été retenu le fait de trouver une complémentarité entre un parc ancien réhabilité et une offre de logements neufs.
En parallèle, il s'agit de répondre à l'ensemble des besoins de la population, même les besoins les plus spécifiques, avec une offre adaptée et attractive pour les jeunes, les ménages modestes mais aussi les personnes âgées, etc.

PLUSIEURS MISSIONS

Au regard de ces enjeux et sur la base de perspectives d'une croissance démographique de plus 3 % de la population d'ici 2020, le Plan départemental doit réussir à remplir plusieurs missions :

- favoriser l'accueil de nouvelles populations en impulsant une dynamique d'aménagement équilibré du territoire en concertation avec les habitants ;
- produire un habitat adapté de qualité, économe en énergie ;
- revitaliser les centres-villes ainsi que les centres-bourgs et réhabiliter le parc ancien ;
- accompagner les collectivités locales dans la réalisation de leurs projets.

Toutes catégories confondues, il est prévu la production annuelle de 2 200 logements, sur la période 2010-2015, sur l'ensemble du département. Ces objectifs tiennent compte des programmes locaux de l'habitat des trois Communautés d'agglomération. De plus, dans le prolongement de l'Agenda 21 adopté par le Département en faveur du développement durable, leur production tiendra également compte de la maîtrise des dépenses liées à leur consommation énergétique. Le Conseil général accompagnera les projets qui favoriseront l'accueil de nouvelles populations et ceux qui participeront à la mixité sociale par le biais de dispositifs revus en faveur des communes, des structures intercommunales, des acteurs du logement comme des particuliers.

©Harry Bibi

Rencontres de l'habitat

Le Conseil général a choisi de faire de son Plan départemental de l'habitat un projet collectif partagé par les élus, les professionnels, les associations et les Bourbonnais. Au printemps dernier, il a donc organisé les Rencontres de l'habitat. Temps fort de la démocratie participative mise en place par le Département, ces ateliers de travail ont connu un vif succès. Sur les bassins de Montluçon, Moulins et Vichy, près de 500 personnes sont venues échanger et débattre des problématiques liées au logement, en présence de personnalités reconnues. Cette mobilisation a montré qu'en la matière, d'importantes attentes existaient et que le Conseil général avait raison de se mobiliser sur ce sujet.

Un plan d'actions défini

Le Conseil général a défini les orientations de son Plan départemental de l'habitat autour de deux axes : favoriser l'accueil de nouvelles populations par un développement équilibré du territoire ; développer l'habitat au service de la mixité sociale. En plus d'objectifs de développement par bassin, il a d'ores et déjà défini un programme de 12 actions à mettre en œuvre.

FAVORISER L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS PAR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

◆ Action 1

Renforcer la connaissance partagée des marchés locaux de l'habitat afin d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre et de la demande sur un territoire donné.

◆ Action 2

Intégrer l'habitat dans une logique de projet (phase prévisionnelle) pour que les questions liées à ce sujet soient prises en compte dans les démarches d'élaboration de projets territoriaux, se traduisant, ou non, par l'élaboration de documents d'urbanisme.

◆ Action 3

Aider les communes à mener une réflexion à moyen et à long terme sur leur développement puis à l'inscrire dans un projet en utilisant les outils d'urbanisme et en optimisant l'ensemble des aides disponibles. Aider les structures intercommunales à mener une réflexion commune sur les besoins territoriaux en logement et à se doter des compétences permettant l'optimisation des moyens communaux et intercommunaux.

◆ Action 4

Donner aux communes et aux structures intercommunales les moyens d'une politique foncière pour mettre en œuvre et faciliter la réalisation de leurs projets.

◆ Action 5

Renforcer l'attractivité des centres pour améliorer la qualité de vie, accueillir de nouveaux habitants, lutter contre la paupérisation,

préserver le patrimoine bâti remarquable, produire une offre de logements de qualité diversifiée, lutter contre la vacance, développer la complémentarité entre l'offre neuve et le parc ancien, faciliter la réhabilitation des logements locatifs publics.

◆ Action 6

Favoriser le développement d'une offre de logements à faible consommation énergétique, tant à destination des propriétaires que des locataires tout en prenant en compte la diversité de l'habitat pour traiter l'ensemble du parc. Faire du développement durable un moteur de croissance économique en développant une politique de filière.

DÉVELOPPER L'HABITAT AU SERVICE DE LA MIXITÉ SOCIALE

◆ Action 7

Produire du logement durable pour tous en développant un parc locatif aidé, en phase avec les ressources des ménages et les localisations souhaitées, en tenant compte de la revitalisation des centres.

◆ Action 8

Développer une offre adaptée au vieillissement et aux handicaps pour faire face aux besoins quantitatifs et qualitatifs d'une population importante et en augmentation dans les années à venir. Améliorer le logement des personnes âgées modestes, vivant dans des logements trop grands et souvent peu confortables mais aussi permettre une bonne qualité de vie à domicile en assurant la proximité des services.

◆ Action 9

Renforcer les dispositifs existants pour améliorer les conditions de logement des propriétaires occupants les plus modestes, notamment en secteur rural. Mais plus généralement, lutter contre le logement dégradé et indigne chez les propriétaires occupants et renforcer cette action auprès des ménages les plus fragiles.

◆ Action 10

Faciliter l'accession à la propriété des ménages modestes dans les villes et dans les chefs-lieux de canton tout en proposant des solutions alternatives aux localisations foncières hors des centres.

◆ Action 11

Apporter des réponses à l'ensemble des besoins spécifiques : apprentis, jeunes en formation, ménages rencontrant des difficultés, ménages handicapés et gens du voyage. Favoriser la mise en place de schémas communaux d'accessibilité.

◆ Action 12

Réduire dans des proportions significatives l'importance du parc dégradé et indigne, tant en milieu urbain que rural.

Des aides soumises à conditions

Au mois de décembre, les aides financières du Plan départemental de l'habitat seront présentées au vote des conseillers généraux.
Plusieurs orientations fortes seront dégagées afin d'atteindre les objectifs fixés.
Pour leur apporter toute la pertinence nécessaire, les aides présentées seront mises en cohérence avec celles de l'État et des autres collectivités. En parallèle, elles seront territorialisées pour mieux prendre en compte les attentes des élus et de la population.
Par ailleurs, elles tiendront compte des priorités fixées : la confortation et la requalification des centres ainsi que l'éco-conditionnalité.
Pour le premier point, pour être éligible à l'obtention d'une subvention départementale, les projets devraient s'inscrire dans la redynamisation des logements au cœur des communes, avec notamment la requalification d'habitat ancien dans les îlots centraux. En parallèle, la production de logements neufs devrait être réalisée dans un objectif de mixité sociale et insérée dans le tissu urbain.
Pour ce qui est de l'éco-conditionnalité, elle devrait s'appliquer aussi bien aux constructions neuves qu'aux opérations de réhabilitation portées par les bailleurs sociaux. Ils devraient donc être encouragés à prendre en compte les volets sociaux (en ayant recours aux ESAT, (anciens CAT) aux entreprises d'insertion, aux ateliers protégés…), économiques et environnementaux du développement durable dans la production de logements. Cela se ferait en lien avec l'Agenda 21 départemental, dans un souci de qualité des biens produits et, donc, de satisfaction des occupants.

Deux autres critères devraient être laissés à l'appréciation des bailleurs sociaux, parmi une liste comme, par exemple, la maîtrise de la consommation d'eau potable ou encore le recours à une source d'énergie renouvelable pour le fonctionnement de l'équipement (bois énergie, éolien, solaire…).
Ces aides seront définitivement formalisées suite à la session de l'Assemblée départementale, pour être opérationnelles le plus rapidement possible.

Centre de ressources /// Un interlocuteur pour les mairies

Face à la complexité des différents dispositifs de l'habitat, il a été décidé d'aider les communes et les structures intercommunales dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement. Il s'agit de les conseiller dans l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, ou encore lors des études préalables à la réalisation d'opérations de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs.
Coordonnée par la direction de l'habitat et du logement du Conseil général, cette démarche associera l'ensemble des services départementaux concernés par ces questions ainsi que ceux de l'État et des intercommunalités.
Ce centre de ressources fédèrera un réseau de professionnels qualifiés : architectes, géomètres, experts, Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL 03), Observatoire du logement, Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), notaires, bureaux d'études, aménageurs publics et privés… Cette organisation permettra d'être au plus proche des besoins du territoire et des acteurs locaux.

Entretien ///

« Nous visons un objectif de croissance démographique de 3 % d'ici 2020 »

Allier enjeu social et enjeu territorial : le Plan départemental de l'habitat affiche ses ambitions ! Pascal Perrin, vice-président du Conseil général chargé de la solidarité, de l'insertion, du logement, de l'habitat et de la politique de la ville, explique quelles sont les interactions entre ces deux facteurs.

Reflets d'Allier : Pourquoi avoir mis en place un Plan départemental de l'habitat ?

Pascal Perrin : L'adoption par le Conseil général d'un Plan départemental de l'habitat est une obligation réglementaire mais notre Département s'est toujours investi dans ce domaine, notamment en prenant la délégation à la pierre qui était facultative. Lorsque l'on parle de logement, il y a une implication sociale forte, surtout dans notre département où plus de 40 % des propriétaires occupants sont non imposables et où ce pourcentage passe à 70 % pour les locataires. Actuellement, une résidence principale sur deux a plus de 60 ans. Notre parc immobilier est donc vieillissant. Il est urgent d'avoir une politique volontariste de réhabilitation car elle est le meilleur moyen de lutter contre la vacance des logements ; ce qui devient un réel problème dans notre département.

Reflets d'Allier : Comment souhaitez-vous contrecarrer cela ?

Pascal Perrin : L'habitat doit s'appuyer sur une logique de projets à long terme. Cela implique une réflexion au niveau du territoire départemental mais aussi dans les intercommunalités, dans les communes et dans les quartiers. Il me semble fondamental en l'état actuel des choses de développer les plans d'urbanisme de manière concertée avec la population. L'habitat conjugue un enjeu social et un enjeu territorial. Il faut absolument tenir compte de ces paramètres.

Reflets d'Allier : Pouvez-vous nous en dire plus sur cet enjeu social ?

Pascal Perrin : Désormais, nous n'habitons plus dans le même endroit toute notre vie. Nous sommes maintenant dans une logique de parcours résidentiel.
C'est pourquoi, dans notre réflexion, nous avons scindé les besoins en fonction de plusieurs catégories : les moins de 30 ans ; les 30-60 ans isolés ou en couple ; les familles avec enfants ; et les plus de 60 ans. Il faut travailler sur les points communs entre ces populations afin d'avoir des logements adaptables. Aujourd'hui, dans l'Allier, le principal problème n'est pas le nombre de logements disponibles mais leur qualification. Il y a plutôt de grands logements vides ; cependant, ils ne répondent pas forcément aux attentes de la population, tant en termes de localisation que de consommation énergétique.

Reflets d'Allier : Qu'en est-il de l'enjeu territorial ?

Pascal Perrin : En fonction des territoires, les besoins ne sont pas les mêmes. Le diagnostic que nous avons commandé nous l'a bien montré. Selon les zones, nous n'avons pas besoin des mêmes logements pour les mêmes habitants. Il faut aussi être capable de projection, et pas uniquement se contenter d'une vision à court terme.
D'ici 2020, nous avons une perspective de croissance démographique de 3 %. Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions. C'est pourquoi le Plan départemental de l'habitat affiche une production annuelle de 2 200 logements intégrant des opérations de construction neuve mais aussi des opérations de rénovation du parc existant sur la durée du PDH. Apporter la bonne réponse en matière de logement sera une des clefs de la réussite de ce projet.

Aides à la pierre

En mai 2006, le Conseil général signait la convention de délégation des aides à la pierre avec l'État. Il devenait alors compétent pour décider de l'attribution des aides d'État au logement, en dehors des aides pour la rénovation urbaine. Elles prennent notamment en compte les orientations émanant du Plan de cohésion sociale, du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), des Programmes locaux d'habitat et de la lutte contre l'habitat indigne. Grâce à ces aides à la pierre, sur la période 2006-2009, ce sont plus de 3 300 logements qui ont été financés, dont près de la moitié constituent une nouvelle offre de logement sociaux.

Lunes de miel

LE PARTENAIRE DE VOTRE MARIAGE
LES TENUES, L'ORGANISATION, LE DÉCOR

COSMOBELLA, DEMETRIOS,
MISS PARIS,
L'EMPIRE DU MARIAGE
DANY POUR ALAIN
MATRIMONIA
FARAGÉ
LAMBERT CRÉATIONS

Retouches et personnalisation dans notre atelier.
Nous habillons également le marié et le cortège (vente et location).

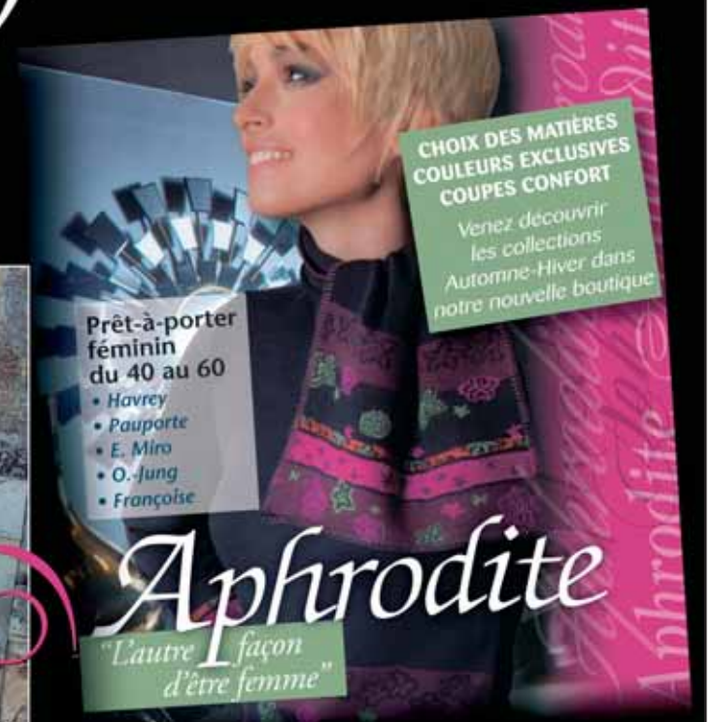

Lunes de miel

2 boutiques, 1 même adresse

9 et 11, rue Paul-Bert – MOULINS - 04.70.20.80.39

Vos charges de crédits sont trop lourdes ?
Regroupez vos crédits en un seul !

PRÊTS IMMOBILIERS CONSULTEZ NOUS !

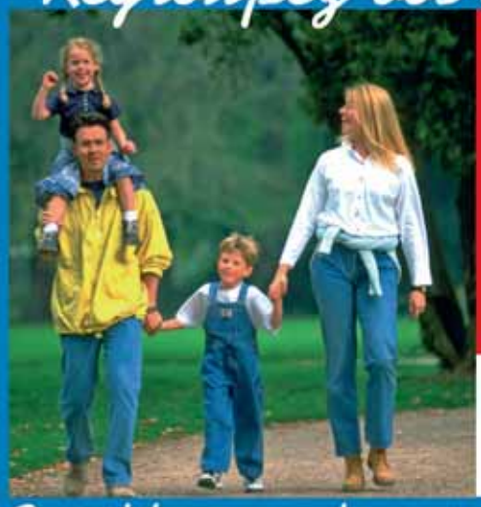

REGROUPEMENT DE CRÉDITS

DIMINUEZ FORTEMENT VOS MENSUALITÉS ET ALLÉGEZ VOTRE BUDGET !

LOCATAIRES > Durée de remboursement jusqu'à **12 ans**

TAUX COMPÉTITIFS

< PROPRIÉTAIRES Durée de remboursement jusqu'à **35 ans** avec ou sans hypothèque

Simplifiez-vous la vie avec une seule mensualité et retrouvez votre pouvoir d'achat !

DEPUIS 1985

COREFI

Financez tous vos besoins :
découverts bancaires, retard d'impôts, avance de trésorerie, etc ...

Prêt aux professionnels :
retard d'impôts, trésorerie, etc ...

Financement immobilier jusqu'à 100%

AGRÉE PAR G.N.I

04 73 28 62 52

158 avenue Léon Blum
63000 CLERMONT-FERRAND
www.corefi-financement.fr
corefi3@wanadoo.fr

CONSULTEZ NOUS !

Siret 328 959 160 000 26
Mandataire SYGMA Banque - 106 av. JF Kennedy - 33696 MERIGNAC Cedex.

Aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Spécial crise

Les Rendez-vous de l'entreprise ///

Une autre manière de créer du lien

Plus que jamais, en ces temps de crise, le Conseil général entend soutenir le tissu économique et social du département. En parallèle aux mesures adoptées au début de l'été dernier en faveur des entreprises (*Reflets d'Allier* sept. 09) où il a été décidé de débloquer une enveloppe d'1 M€ pour accompagner l'activité économique et préserver l'emploi, l'exécutif départemental a lancé « les Rendez-vous de l'entreprise ».

DIRECTS ET SPONTANÉS

Durant ces moments privilégiés, des représentants de la majorité départementale, conduits par Jean-Paul Dufrègne, partent à la rencontre des entrepreneurs, sur le lieu même de leur activité. Les visites concernent aussi bien les entreprises en difficulté que celles en plein développement et créatrices d'emplois. Il s'agit de tisser de nouveaux liens, directs et spontanés, avec ces acteurs incontournables du développement territorial. Chacun apprend à connaître l'autre, ses attentes mais également ses besoins pour créer de véritables interactions.
Depuis le début du 2e semestre, de nombreuses visites ont déjà eu lieu dans des secteurs d'activités très variés, reflétant toute la richesse et le dynamisme des entreprises bourbonnaises.

LOGIQUE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Pal (parc d'attractions et de loisirs), Sicaba (abattoirs), Socopa (abattoirs), Al Industruie (protection des glissières de centre d'usinage – maintenance de machines-outils) sont quelques-unes des sociétés qui ont accueilli les élus départementaux. Ces « Rendez-vous » s'appuyant sur une logique de démocratie participative vont se poursuivre tout au long du mandat de la majorité départementale. En effet, celle-ci est soucieuse d'accompagner au mieux les entreprises de l'Allier, alors même que la compétence économique n'est pas du ressort obligatoire du Conseil général.

Rappel des mesures anti-crise

L'enveloppe d'1 M€ du Conseil général est destinée à :

- favoriser la reprise des entreprises en difficulté ;
- aider les entreprises qui rencontrent des difficultés conjoncturelles de financement ;
- soutenir les plans de sauvetage des PME en difficulté ;
- renforcer temporairement le SOSAC (Service d'orientation sociale des artisans et commerçants de l'Allier) pour faire face à la recrudescence des dossiers d'entreprises artisanales et commerciales en difficulté ;
- à contribuer aux prêts participatifs de développement avec la société Oséo (soutien et aide à la croissance des PME) ;
- renforcer les moyens du Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEA) ;
- assouplir les conditions de création d'emplois dans le cadre du FDIE (Fonds départemental d'intervention économique) ;
- apporter un soutien aux salariés des entreprises en difficulté.

3 questions à

JEAN-PAUL DUFRÈGNE,
président du Conseil général

Pourquoi avez-vous mis en place les Rendez-vous de l'entreprise ?

L'emploi est la première préoccupation de nos concitoyens. Quand on préside une collectivité aussi importante que le Conseil général, on ne peut pas rester en marge de cette question. Je suis par ailleurs président du Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEA). Ce n'est pas un hasard ; j'ai voulu donner une cohérence à notre action même si l'économie n'est pas une compétence obligatoire du Conseil général.

Comment votre démarche est-elle accueillie par les entrepreneurs ?

Nous sommes toujours très bien accueillis. Nous apprenons beaucoup de choses sur leur organisation mais aussi sur leur attachement au territoire. Si aujourd'hui je suis autant mobilisé autour des infrastructures, c'est qu'il y a aussi une attente des entrepreneurs sur la question. La RN 7 et la RCEA se croisent dans l'Allier, c'est un atout ; la mise à niveau de ces deux routes doit maintenant être réalisée.

Que proposez-vous de concret aux chefs d'entreprise bourbonnais ?

Il est certain que le Conseil général ne va pas pouvoir influer sur les règles de l'économie mondiale. Mais nous avons des moyens d'intervention, notamment au niveau de l'aménagement numérique du territoire, sur les routes, etc. Nous pouvons donc intervenir sur l'environnement du monde de l'entreprise et veiller à une meilleure équité entre les territoires. De plus, nous venons de débloquer 1 M€ afin de soutenir le tissu économique local face à la crise.

Salon de l'immobilier d'entreprise ///

L'Allier **s'affiche**

Du 2 au 4 décembre, le Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEA) sera exposant au SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise) au Palais des Congrès de Paris. Ce grand rendez-vous des professionnels du secteur accueillera, pour sa 8e édition, 350 exposants et plus de 16 000 visiteurs. Une belle opportunité pour l'Allier et le CEEA, accompagné par ses partenaires du développement économique (Chambres de commerce et Communautés d'agglomération), de présenter et promouvoir l'offre immobilière et foncière (zones d'activités, bâtiments industriels et bureaux) du Bourbonnais.

DR

En savoir plus

CEEA, 12, cours Anatole-France, 03000 Moulins, tél. 04 70 46 84 10 – www.ceea-allier.com

PetfoodPlus ///

Des investissements **en perspective**

PetfoodPlus à Yzeure, société spécialisée dans la production de croquettes pour chats et chiens pour les marques de distributeurs, s'apprête à conduire une importante campagne d'investissement. Elle est consécutive à la reprise de l'usine par Jean-Michel Augereau. En mai 2009, ne pouvant envisager la fermeture du site, cet ancien cadre de l'entreprise a décidé de le racheter au groupe espagnol Affinity, tout en conservant la quasi-totalité de l'effectif. *« Je travaillais dans l'usine depuis 6 ans. Je connaissais l'encadrement, les ouvriers… Il m'était insupportable d'envisager que 60 personnes se retrouvent à la rue uniquement parce qu'elles n'intégraient pas la stratégie du groupe »*, se souvient le jeune président.

DR

Ayant listé ses besoins de modernisation, soutenu par la Chambre de commerce et d'industrie de Moulins-Vichy ainsi par que le Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEA), il a établi un plan pluriannuel d'investissement. Il a ainsi décidé d'élargir l'offre produits et sa gamme d'emballage pour un budget de 800 000 €. Une autre enveloppe sera consacrée à l'achat de logiciels informatiques pour la comptabilité, mais aussi la formulation des recettes, ces services étant gérés jusque-là par le groupe espagnol. Par ailleurs, il a défini qu'1,2 M€ étaient nécessaires à la modernisation des lignes de fabrication. En parallèle, une nouvelle étude autour des nuisances olfactives sera prochainement lancée ; elle devra mettre à jour les travaux datant de 2007. *«Notre politique d'investissement est ambitieuse et nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour la conduire à bien. Mais ces investissements sont indispensables si nous souhaitons relancer la production de l'usine. Aujourd'hui, nous devons reconstituer notre portefeuille clients. Nous avons le soutien de l'ensemble des élus. Et je suis globalement assez confiant »*, relate l'entrepreneur, qui compte bien retrouver rapidement un chiffre d'affaires proche des 15 M€.

DIRIGEANTS COMMERCIAUX DE FRANCE

PARCOURS DE LA DÉCISION POLITIQUE

Le 25 novembre, l'Association de Vichy des Dirigeants commerciaux de France (DCF) organise, en collaboration avec le Conseil général, à l'Atrium, une rencontre ayant pour thème « *Le parcours de la décision politique dans les collectivités locales* ». À cette occasion, participeront : Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général ; Jean-Michel Guerre, vice-président du Conseil régional d'Auvergne, président de Vichy Val d'Allier et maire de Bellerive-sur-Allier ; Jacques de Chabannes, conseiller général, maire de Lapalisse ; Anne-Marie Defay, conseillère générale du canton de Gannat et maire de Saint-Bonnet-de-Rochefort ; Bernard Coulon, président de la Communauté de communes du Pays saint-pourcinois et maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Pour André Heidt, ancien président de l'association et encore membre actif du bureau, l'ambition de la manifestation est claire : *« Les chefs d'entreprise sont conduits tous les jours à prendre des décisions pour leur entreprise. Les élus font de même mais à l'échelle d'un territoire. Il nous semblait intéressant d'apporter cette vision à nos membres et à leurs invités. »* Les DCF de Vichy organisent régulièrement des tables rondes et divers rendez-vous. Ainsi, en juin dernier, ils ont proposé la Semaine nationale de la performance commerciale ; à la rentrée, une rencontre avec la nouvelle équipe du Comité d'expansion économique de l'Allier… L'objectif est de mettre en relation ses membres avec le tissu économique et institutionnel local. Une optique largement partagée par le Conseil général qui a choisi d'intensifier ses liens avec les entrepreneurs bourbonnais.

En savoir plus

Association de Vichy des Dirigeants commerciaux de France, tél. 04 70 90 28 59

Auto-entreprenariat ///

Mode d'emploi

En cette période de crise, l'auto-entreprenariat séduit de plus en plus de personnes. Étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, retraités... franchissent le pas. Cette nouvelle disposition permettant de créer facilement une activité indépendante commerciale ou artisanale fait suite à la loi de modernisation de l'économie, du 4 août 2008.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

- Tous les porteurs de projet d'activité commerciale ou artisanale de plus de 18 ans souhaitant créer une activité complémentaire à un autre revenu, pour tester une idée « sans engagement » : étudiants, salariés du secteur public et du privé et retraités.
- Les demandeurs d'emploi, dès lors qu'ils sont inscrits auprès de Pôle Emploi, peuvent sous conditions continuer de percevoir l'Aide au retour à l'emploi (ARE) et demander l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE).

LES ACTIVITÉS CONCERNÉES :

- Les activités libérales relevant du Régime social des indépendants ou de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance.
- Les activités commerciales et artisanales.
- Sont exclues les activités relevant de la TVA immobilière (agents immobiliers, lotisseurs, etc.), les locations d'immeubles nus à usage professionnel, la location de matériel et de biens de consommation durables (véhicules, ...), les agents commerciaux, les activités agricoles et toutes celles relevant de la MSA, etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- La personne s'adresse uniquement au Centre de formalités des entreprises (CFE) concerné, pour une formalité simplifiée.
- Pour les activités commerciales, l'internaute peut utiliser le site de déclaration de formalités en ligne des Chambres de commerce et d'industrie (www.cfenet.cci.fr).
- L'auto-entrepreneur ne sera pas inscrit au Registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au Répertoire des métiers (RM).
- Si l'activité est réglementée (transport, artisanat, services à la personne, débit de boissons, ...) l'auto-entrepreneur doit remplir les conditions d'accès à cette profession (qualification, stage, licence...).
- L'auto-entrepreneur relèvera de fait du régime juridique de l'entreprise individuelle (responsabilité patrimoniale) et du régime fiscal de la micro-entreprise (franchise de TVA).
- L'auto-entrepreneur peut choisir son domicile ou son magasin comme siège social.
- Les contributions sociales sont calculées obligatoirement par mois ou par trimestre sur la base du chiffre d'affaires réalisé (plafonné à 80 000 € HT par an pour la vente de marchandises et 32 000 € HT pour les prestations de services).
- Les taux appliqués pour ce calcul sont de 12 % pour les activités de vente et de 21,3 % pour les prestations de services.
- En cas de dépassement de ces seuils, l'auto-entrepreneur devra rapidement régulariser sa situation sur le plan fiscal et envisager une inscription au Registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au Répertoire des métiers pour poursuivre son développement.

COMMENT ARRÊTER ?

- L'auto-entrepreneur qui souhaite arrêter doit faire une formalité de cessation d'activité auprès du CFE concerné.
- En cas de difficultés ou de contentieux, l'auto-entrepreneur relèvera de la compétence du Tribunal de commerce.

En savoir plus

Cellule Entreprendre en France de la CCI dont vous dépendez - www.cfenet.cci.fr ou sur www.auto.entrepreneur.cci.fr

Le rôle fondamental des CCI

Les Chambres de commerce et d'industrie ont un rôle fondamental de « Porte d'entrée » en matière de création et de reprise d'entreprise. Elles assurent le conseil auprès des futurs chefs d'entreprise et des auto-entrepreneurs pour que leur projet ait toutes les chances de réussir. Elles leur permettent d'intégrer le programme « Entreprendre en France ». Dans ce parcours, les entrepreneurs bénéficient gratuitement d'un accompagnement personnalisé et peuvent participer à différentes sessions d'information. Tous les projets sont pris en compte. La CCI aidera chaque personne à trouver la solution la plus appropriée à son contexte personnel et à sa motivation professionnelle : accompagnement vers la création d'entreprise avec le bon cadre juridique, fiscal et social, ou réorientation si le projet n'est pas viable.

Agenda

SPORT

NÉRIS-LES-BAINS
LA TRANSNÉRISIENNE
8 nov. à 8 h 30 *// Camping du Lac*
Randonnée VTT
04 70 03 11 03

VICHY
RUGBY : VICHY – RUMILLY
8 nov. à 15 h *// Stade Darragon*
04 70 98 71 94

YZEURE
COURSES DE LÉVRIERS
8 nov. *// Cynodrome du Millepertuis*
04 70 43 07 04

MONTLUÇON
8ES ROLLYMPIADES
8 nov. à 10 h *// Parc des expositions*
06 82 14 56 02

BEAULON
RANDONNÉE PÉDESTRE
10 nov. à 13 h 45 *// Place de l'Église*
03 85 53 10 40

BUSSET
RANDONNÉE CIRCUIT DES CRÊTES
11 nov. à 8h *// Salle des fêtes*
04 70 59 22 50

VICHY
BASKET : JA VICHY – JDA DIJON
14 nov. à 20 h *// Parc omnisports*
04 70 98 71 94

ABREST
RANDONNÉE ABREST
15 nov. à 8 h *// Salle d'Abrest*
04 70 59 65 25

VICHY
NUIT DES ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBAT
21 nov. à 20 h *// Palais des sports*
04 70 98 71 94

VICHY
RUGBY : VICHY – BELLEGARDE
22 nov. à 15 h *// Stade Darragon*
04 70 98 71 94

MUSIQUE

COMMENTRY
RIDAN / 1RE PARTIE : PADAM
6 nov. à 20 h *// Salle de l'Agora*
0 800 004 600

BELLERIVE-SUR-ALLIER
LES FATALS PICARDS
7 nov. à 20 h 30 *// Espace Monzière*
04 70 58 87 00

GANNAT
PAYZZAG
7 nov. à 20 h 30 *//*
Centre socioculturel
04 70 90 00 50

MONTLUÇON
OPÉRETTE : « TA BOUCHE »
8 nov. à 15 h *// Théâtre*
Gabrielle-Robinne
04 70 28 06 16

Charles-Louis Philippe retrouvé

© Paul Marsan

Court métrage au collège

À défaut d'être étudiée en collège ou en lycée, l'œuvre littéraire de Charles-Louis Philippe, admirée par ses contemporains (André Gide, Paul Claudel, Valery Larbaud, Jean Giraudoux, Émile Guillaumin, etc.) a inspiré un projet de court métrage au collège François-Péron de Cérilly. Histoire d'une « journée de bonheur enfantin », le conte « La Charrette » sert de point de départ au professeur d'arts plastiques Olivier Ton That et à ses élèves pour imaginer un récit fantastique qui devrait être présenté dans plusieurs festivals.

Cent ans après sa mort, l'écrivain prodige de Cérilly, Charles-Louis Philippe, est sorti de son semi-anonymat le temps d'un hommage copieux et inventif. *« Nous préparons ce centenaire depuis deux ans, avec RCF et Radio Qui Qu'en grogne »*, explique Marie-Thérèse Aurat, secrétaire des Amis de Charles-Louis Philippe, l'association organisatrice d'une commémoration inscrite au programme des Célébrations nationales du ministère de la Culture.

TERRASSÉ À 35 ANS

Soutenu par les collectivités locales et l'association « Vivre en Troncais » l'hommage au « poète de la pauvreté » s'est décliné en expositions de peinture, promenades littéraires, DVD, café littéraire, pochettes à pain truffées de citations, pièce de théâtre, etc. *« Le premier temps fort a été le dîner croquignolesque, le 4 août, qui a rassemblé 105 personnes alors que nous n'en attendions que 30 ou 40. Le deuxième temps fort sera le colloque universitaire à Clermont-Ferrand, les 12 et 13 novembre, orchestré par notre secrétaire général David Roe, professeur d'université à Leeds. Et le troisième sera l'exposition "Clin d'œil à Bubu", au musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, du 7 novembre au 31 décembre, qui présentera des illustrations de Dunoyer de Ségonzac, Albert Marquet, Jacques Poinson et le film de Mauro Bolognini. »*

Les Amis de Charles-Louis Philippe veillent à la vie éditoriale et universitaire de l'œuvre fulgurante d'un auteur terrassé à 35 ans et dans lequel Jean-Louis Aurat, président de l'association, voit le précurseur trop méconnu de Céline et de Marguerite Duras. Leur action se poursuivra au-delà de 2009, avec la création d'un court métrage et la diffusion de la pièce *« Il faut bien vivre ! »* montée et présentée le 30 octobre par Michel Durantin et le P'tit Bastringue : *« Nous aimerions aussi qu'une plaque soit apposée au collège Jules-Ferry de Montluçon, où Philippe a été élève pendant 6 ans. Et notre but est qu'un jour la bibliothèque de Cérilly soit baptisée bibliothèque Charles-Louis-Philippe. »*

@ En savoir plus

Amis de Charles-Louis Philippe, tél. 04 70 67 52 00 (mairie). À noter également que la maison natale de l'écrivain a été transformée en un musée attachant qui se visite les week-ends et jours fériés, et en semaine de mai à octobre sur rendez-vous (même numéro).

Sport ///

Jules Cluzel file le train aux leaders

DR

Jules Cluzel n'a pas froid aux yeux. Dans le giron des plus rapides deux-roues de la planète, il ne veut pas douter ; ou le cache bien. Le pilote montluçonnais fait parler de lui en 2005, il a tout juste 17 ans. En devenant vice-champion de France 125, il empoche une invitation pour le Grand Prix de France au Mans et rencontre son manager, Éric Mahé.

Vingt et unième du championnat mondial l'année suivante, Cluzel persévère et chevauche en 2007 une Aprilia privée du Angaia Racing Team, une écurie italienne. *« Avec les petits moyens de l'époque, nous ne pouvions guère ambitionner mieux que le top 10,* se souvient-il, *et finir 20e du championnat nous plaçait parmi les meilleurs privés. »*

La carrière avance, et Jules Cluzel poursuit, en reculant… vers la catégorie 125, au guidon d'une improbable machine italo-chinoise, la Loncin, dont moteur et châssis exigeaient un complet développement.

> « Je sais désormais rester hyper calme et optimiste malgré le manque de perfs. »

DR

« NOUS AVONS APPRIS TOUS ENSEMBLE »

« Ma carrière a été tellement rapide que je connaissais peu cet aspect du métier. Alors nous avons appris tous ensemble, avec pas mal de casses moteur et zéro point marqué en fin de saison. Mais je savais désormais rester hyper calme et optimiste malgré le manque de résultats. »

C'est avec l'Aprilia 250 du Team Mattéoni que Jules Cluzel explose réellement en 2009. Étonnant 2e au Grand Prix du Qatar pour l'ouverture de la saison, il place surtout des jalons pour l'avenir. *« Je me suis cassé deux fois la clavicule en début d'année,* modère-t-il, *et j'ai aussi connu la pression et le doute. Alors, on verra bien… »*

La période actuelle est celle du « mercato », où se construit le peloton de 2010. Exit les 250 2 temps, Cluzel roulera sur l'une des nouvelles 600 4 temps, « une machine d'usine », espère-t-il, pour mieux filer le train aux leaders.

En savoir plus
www.julescluzel.com

Sa carrière

2005, championnat de France Open (2e) ; 2006, championnat du monde sur Aprilia 250 (21e) ; 2007, championnat du monde sur Aprilia 250 (20e) ; 2008, championnat du monde sur Loncin 125 ; 2009, championnat du monde sur Aprilia 250 (2e au GP du Qatar).

Agenda

MONTLUÇON
TEND'M ET THIERRY NOUAT
8 nov. à 15 h 30 *// Le Guingois*
04 70 05 88 18

CUSSET
ABD AL MALIK
12 nov. à 20 h 30 *// Espace Chambon*
04 70 30 89 47

DR

MONTLUÇON
BÉNABAR
13 nov. à 20 h *// Centre Athanor*
04 70 08 14 40

MONTLUÇON
HISTOIRE DE GUINGUETTE
13 nov. à 20 h 30 *// Théâtre Gabrielle-Robinne*
04 70 29 57 10

DR

MONTLUÇON
CHŒURS ET DANSES DE L'ARMÉE RUSSE
15 nov. à 15 h *// Centre Athanor*
04 70 08 14 40

AVERMES
MARSHMALLOW
19 nov. à 21 h *// Salle Isléa*
04 70 34 23 65

CUSSET
LE JOUR OU NINA SIMONE A CESSÉ DE CHANTER
19 et 20 nov. à 20 h 30 *// Théâtre*
04 70 30 89 47

DR

VICHY
SOUL MAFIA CLICK
21 nov. à 20 h 30 *// Centre Valery Larbaud Musique actuelle*
04 70 32 15 33

MONTLUÇON
LES ELLES PRESENTENT JOSEPH
21 nov. à 21 h *// Le Guingois*
04 70 05 88 18

DR

CUSSET
QUINTET ECAROH
21 nov. à 21 h *// Espace Chambon*
04 70 05 88 18

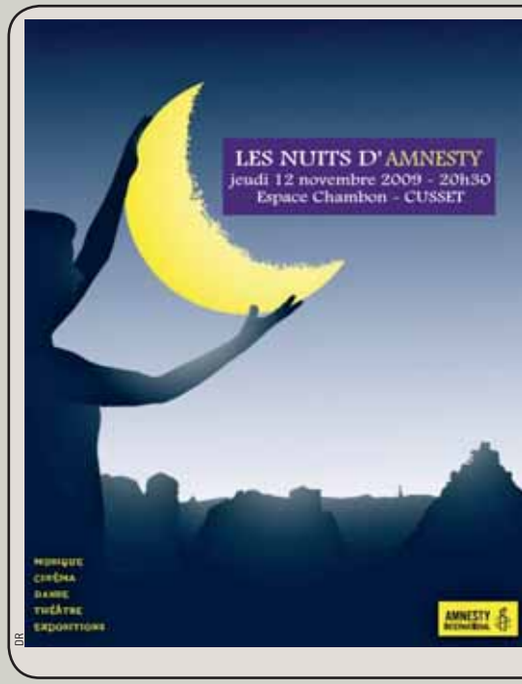

DR

VICHY
MUSIQUES DE NOËL
22 nov. à 15 h 30 //
Église Saint-Louis
04 70 98 71 94

YZEURE
SOMEWHERE LA MANCHA
24 nov. à 20 h 30 //*Yzeurespace*
04 70 48 53 73

VICHY
MACEO PARKER
25 nov. à 20 h 30 //*Centre Valery-Larbaud*
04 70 32 15 33

MONTLUÇON
OCTURN/ MAGIC MALIK
26 nov. à 21 h //*Le Guingois*
04 70 05 88 18

MONTLUÇON
SOIRÉE ORANGERAIE : SKA
27 nov. à 21 h //*Centre Athanor*
04 70 08 14 40

EXPOS

VARENNES-SUR-ALLIER
FAÏENCES
Du 9 nov. au 30 janv. //
salle Collet-Mériaud
04 70 47 45 86

YZEURE
L'HÉRITAGE DE DARWIN
Du 12 au 29 nov. //*Maison des arts et des sciences*
04 70 48 53 87

SOUVIGNY
BOURBONNAIS BAROQUE
Jusqu'au 11 nov. //*Musée du Pays de Souvigny*
04 70 43 99 75

MOULINS
RUDOLF NOUREEV
Jusqu'au 11 nov. //*CNCS*
04 70 20 76 20

AMNESTY INTERNATIONAL

Contre les discriminations, pour les libertés

Jeudi 12 novembre, à 20 h 30, l'espace Chambon, à Cusset, accueille Abd al Malik. Ce concert sera inscrit dans le cadre de la 5e édition des Nuits d'Amnesty. Cet événement national, relayé au niveau local par le groupe Amnesty de Vichy Val d'Allier, offrira aux spectateurs l'occasion de larges échanges autour de la situation des droits humains dans le monde.

¶ Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au 06 87 61 52 01.

DR

DR

Le Brethon flotte sur le toit du monde

Pour fêter ses 20 ans de trekking à travers le monde, le marcheur Daniel Lefebvre est retourné au Ladakh, dans l'Himalaya, où il avait posé le pied pour la première fois en 1991. En signe d'amitié et de fraternité avec la commune du Brethon, il a accroché, à 4 900 m d'altitude, une bannière aux couleurs de cette bourgade bourbonnaise.

Les expéditions de Daniel Lefebvre

1989, déserts du Neguev et de Judée (Israël) ; 1991, Zanskar et Ladakh (Inde) ; 1993, Salar d'Uyuni et altiplano (Bolivie) ; 1995, Terre de feu (Patagonie) ; 1997, désert d'Atacama (Chili) ; 1998, 2004, 2006, 2007, Islande ; 2009, Ladakh (Inde).

Il est décidément incorrigible. À près de 65 ans, Daniel Lefebvre n'a pas résisté à l'appel des cimes himalayennes. C'est avec sa compagne Mary que le marcheur a repris la direction du Ladakh, une province de l'extrême nord de l'Inde, aux confins du Tibet, du Népal et du Pakistan.
« J'ai rompu avec mes vieilles habitudes, concède-t-il, *car au lieu de voyager en autonomie complète nous avons voulu vivre au plus près des populations. Et le film que nous allons réaliser autour de cette expédition sera riche en rencontres humaines. »*

> « Dormir à la belle étoile dans l'Himalaya, par moins dix degrés, est une expérience que je ne connaissais pas. »

L'ENTHOUSIASME D'OLIVIER LARAIZE

Car au-delà de ses périples, Daniel Lefebvre s'est fait une autre spécialité, celle de réaliser des diaporamas, et aujourd'hui des films. C'est ainsi qu'est née une histoire d'amitié très particulière avec la commune du Brethon. *« Je reçois à chaque fois dans cette commune un accueil fantastique quand je viens parler de mes voyages,* témoigne-t-il. *Et quand j'ai parlé de mon nouveau projet himalayen à Olivier Laraize, le maire du village, il a fait fabriquer par l'atelier de couture local "Les Petites Mains" une bannière aux couleurs du Brethon et du Pays de Tronçais, pour que je l'accroche à mon point de passage le plus élevé, au col Sir Sir La, à 4 900 mètres d'altitude. »* Dans cette nouvelle quête d'absolu, et malgré sa grande expérience des treks, Lefebvre va tout de même connaître des moments difficiles. *« J'ai fait une chute mémorable, avec une grosse blessure au genou, qui aurait pu compromettre la suite du voyage. Et dormir à la belle étoile dans l'Himalaya, au sortir de l'hiver par moins 10 degrés, est une autre expérience que je ne connaissais pas. »* Consolation de taille, la bannière du Brethon flotte maintenant sur le toit du monde.

DR

Dégustons **la cerise** !

Il n'a qu'un seul rêve : jouer de la musique classique. Elle n'a qu'un seul but : le troubler. Tour à tour, elle va l'agacer, le séduire, le défier pour l'entraîner sur les chemins de sa fantaisie. Lui, c'est Philippe Dervieux, pianiste de formation classique amoureux de ragtime et de bebop. Elle, c'est Nadine Sadarnac, élève de Claude Bolling en piano jazz.

Avec leur spectacle *La Cerise sur le piano*, dont l'affiche est dessinée par Wolinski, ils proposent un spectacle déjanté, à l'humour irrésistible. S'y mêlent pendant une heure et demie boogie-woogies endiablés, tangos passionnels, « grande » musique revisitée et chansons burlesques. « *Les médecins soignent le corps, les artistes soignent l'esprit. Nous sommes là pour apporter du rêve, de l'humour, du rire… mais sans jamais oublier la qualité musicale* », indique Nadine.

Trois pianos ont été inventés pour le spectacle par l'architecte Jean-Paul Marandola, des pianos magiques, uniques et mystérieux à découvrir sur scène.

Né par hasard à Moulins et aidé par le Conseil général de l'Allier, *La Cerise sur le piano* a déjà connu une tournée de 5 années, dans des lieux très prestigieux, comme les Festivals d'Avignon, de Saint-Gervais ou à L'Européen, à Paris, pendant 3 jours. Après avoir fait l'ouverture de la saison culturelle de Commentry, les Bourbonnais pourront déguster une nouvelle cerise à Bellerive-sur-Allier, au Geyser, en janvier 2010.

En savoir plus

http://www.myspace.com/lacerisesurlepiano

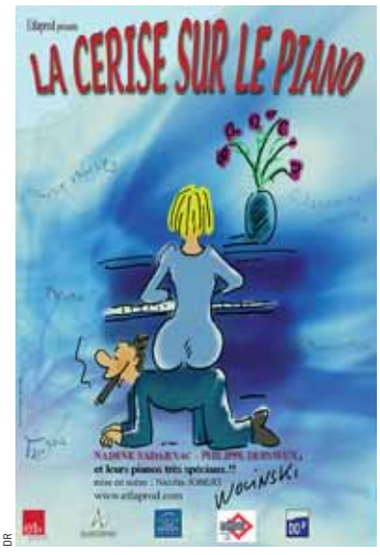

DR

Nadine Sadarnac, Bourbonnaise d'adoption

Voici 13 ans que Nadine Sadarnac s'est installée dans l'Allier, près de Vichy. Jusqu'ici, sa vie était plutôt parisienne, aux côtés de Claude Bolling, dans les boîtes de Jazz, les pianos-bars et les grands palaces. La surdouée du piano est devenue un auteur de spectacles (*Faut que j'vous parle* et *La Cerise sur le piano*) et une comédienne talentueuse, récompensée par le prix Albert-Willemetz et le prix de la Sacem (Tremplin de la Chanson française).

Agenda

MAGNET
BIGOUDIS EN FOLIE
Jusqu'au 11 nov. *// Électrodrome*
04 70 58 27 99

MOULINS
DE FLEURS EN AIGUILLE
Jusqu'au 21 nov. *// Hôtel Demoret*
04 70 48 01 36

MONTLUÇON
LA BELLE ÉPOQUE DE LA VIELLE
Jusqu'au 29 nov. *// Musée des Musiques populaires*
04 70 08 73 51

VICHY
NOUS AVONS FAIT UN BON VOYAGE
Jusqu'au 30 nov. *// Musée de l'Opéra*
04 70 58 48 20

GANNAT
PHOTOGRAPHIES BOTANIQUES
Jusqu'au 30 nov. *// Hall de l'Hôtel de Ville*
04 70 90 00 50

GANNAT
MASSAÏ LÉGENDES DE TANZANIE
Jusqu'au 30 nov. *// Médiathèque*
04 70 90 38 41

MOULINS
CENTENAIRE DE LA MORT DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE
Jusqu'au 31 déc. *// Musée Anne de Beaujeu*
04 70 20 48 47

THÉÂTRE

VICHY
ATTENDS-MOI POUR COMMENCER
6 nov. à 21 h *// Théâtre du Boulevard*
Par la Comédie des Célestins
06 30 33 98 46

VICHY
UNE CLÉ POUR DEUX
7 nov. à 21 h // Théâtre du Boulevard
Par la Comédie des Célestins
06 30 33 98 46

VICHY
FEMMES, JE VOUS AIME
7 nov. à 20 h30 *// Centre culturel Valery-Larbaud*
04 70 98 71 94

© Marie Augustin

CUSSET
MINI MINO
8 nov. à 16 h *// Théâtre*
Par la Cie Le Chat Perplexe
04 70 30 51 29

SANSSAT
SOIRÉE THÉÂTRALE
14 nov. à 20 h 30 et 15 nov. à 14 h 30 *// Salle polyvalente*
04 70 99 88 41

MONTLUÇON
RICHARD III
25 nov. à 19 h 30, 26 et 27 nov. à 20 h 30 *// Le Festin*
04 70 03 86 18

MONTLUÇON
CIE PRÉ-Ô-CCUPÉ / NIKOLAUS
26 nov. à 20 h 30 *// Théâtre Gabrielle-Robinne*
04 70 08 14 40

DOMPIERRE-SUR-BESBRE
DÉBRAYAGE
27 nov. *// Salle Laurent-Grillet*
04 70 34 50 72

DR

GANNAT
LE ROI SE MEURT
28 nov. *// Centre socioculturel*
04 70 90 11 79

BELLERIVE-SUR-ALLIER
LE VENT NE FAIT PAS DE PRISONNIERS
28 nov. à 20 h 30 *// Le Geyser*
04 70 58 87 00

DIVERS

GANNAT
PALÉO ATELIER
Jusqu'au 5 nov. *// Site de fouille Rhinopolis*
04 70 90 16 00

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
L'ART BRUT
3 nov. à 21 h *// Maison de la lithographie Conférence*
04 70 45 32 73

NEUVY
GRANDE SAINT-COCHON
7 nov. à 9 h 30 *// Salle polyvalente*
06 14 79 14 89

CHARROUX
FÊTE DE LA SOUPE
7 nov. à 19 h *// Bourg*
04 70 56 88 71

VARENNES-SUR-ALLIER
SPECTACLE MUSICAL
7 nov. à 20 h 30 *// Salle Max-Favalelli*
04 70 45 11 20

MONTLUÇON
BAL AVEC LA CROIX FEUILLÉE ET LA CHAVANNÉE
7 nov. à 20 h 30 *// Centre Athanor*
04 70 08 73 50

GANNAT
SALON EXPO MOTO
7 et 8 nov. *// Centre socioculturel*
04 70 90 09 45

MONTLUÇON
JOURNÉE BELLE ÉPOQUE DE LA VIELLE
7 et 8 nov. *// Musée des musiques populaires*
04 70 08 73 51

VICHY
SALON DE L'AUTOMOBILE
Du 7 au 11 nov. *// Palais du Lac*

MONTLUÇON
BOURSE D'ÉCHANGES FERROVIAIRES
8 nov. à 8 h *// Maison des cheminots*
04 70 05 11 44

AVERMES
LES BONS CONTES
10 nov. à 18 h *// Salle Isléa Jeune public*
04 70 34 23 65

MONTLUÇON
GRAND GALA DE CATCH
11 nov. à 15 h *// Centre Athanor*
04 70 08 14 40

GANNAT
FÊTE DE LA SCIENCE AVEC RHINOPOLIS
Du 13 au 23 nov. *// Pavillon Gabriel Delarue*
04 70 90 16 00

YZEURE
DANSER AVEC L'ÉVOLUTION
13 nov à 19 h 30 *// Yzeurespace*
04 70 48 53 87

VICHY
ZOOPSIE COMEDI
14 nov. à 20 h 30 *// Palais des Congrès*
04 70 30 17 82

YZEURE
L'ÉVOLUTION DES HOMINIDÉS
14 nov. à 20 h 30 *// Yzeurespace*
04 70 48 53 87

AVERMES
SALON DES ANTIQUAIRES
14 au 15 nov. *// Parc des expositions*
04 70 20 19 15

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
DIAPORAMAS DE PHOTOSYNTHÈSE
14 nov. à 21 h *// Salle du Cinéma-Théâtre*
04 70 45 37 47

JENZAT
19E SAISON ARBRES ET ROSIERS
14 et 15 nov. *// Cour du Prieuré*
04 70 56 85 38

NADES
PARLERS LOCAUX
20 nov. à 15 h *// Salle de la Mairie*
04 70 09 03 88

VICHY
CONGRÈS ALCOOLIQUES ANONYMES
21 et 22 nov. *// Palais des Congrès*
04 70 98 71 94

MONTLUÇON
FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT
21 nov. à 14 h 30 *// Centre Athanor*
04 70 08 14 40

MOULINS
FILLES DE JOIE ET MAISONS DE TOLÉRANCE
25 nov. à 18 h *// Musée Anne-de-Beaujeu Conférence*
04 70 20 48 47

MONTLUÇON
CAP'SUP 2009
25 nov. *// Centre Athanor*
04 70 05 55 11

DR

CUSSET
RÉCITAL
26 nov. à 20 h 30 *// Espace Chambon Danse hip-hop par la Cie Käfig*
04 70 30 51 29

MONTLUÇON
SALON DE LA BASSE-COUR
Du 27 au 29 nov. *// Parc des expositions*
04 70 51 72 45

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
SPECTACLE POUR ENFANTS
28 nov. à 14 h 30 *// Salle du Cinéma-Théâtre*
04 70 45 48 72

ABREST
DEUX RIVES ET TROIS PLUMES
29 nov. *// Salle d'Abrest Rencontre écrivains*
04 70 98 69 12

Le coin des livres

DR

21 jours à Bourbon-l'Archambault : journal d'un curiste
Patrice Collier – Des Figures et des Lieux – 2009
Ce court récit, et pourtant foisonnant, se présente sous la forme de journal, entrecoupé de trois nouvelles au style bien différent. Le narrateur, en cure à Bourbon pour 21 jours, a promis à son ami Christian de tenir son journal en remplacement de toutes les cartes d'anniversaires non envoyées... Chaque jour est l'occasion d'évocation de lieux bourbonnais, de description de moments festifs de la vie locale, de rencontres avec des personnalités remarquables, agrémentée de citations du fameux « Journal » de Jules Renard, qui nourrit la réflexion du héros sur l'écriture et les différents styles. Patrice Collier réussit brillamment et avec humour à mêler exercice littéraire et clins d'œil aux lieux et personnages qu'il connaît bien pour nous offrir un texte très plaisant à lire.

DR

L'Auvergne
Corinne Pradier, photographie Luc Olivier – Ed. Ouest-France, collection Aimer – 2009
Une présentation claire et attrayante pour découvrir toutes les facettes de notre région et sa grande diversité. Châteaux, églises, sites naturels, sont mis en valeur par de belles photographies et un commentaire bien documenté qui va à l'essentiel. Un bon guide touristique pour les nouveaux habitants de l'Allier.

Le Conseil général auprès des collégiens

Travaux, personnel de service, équipement, technologie de l'information et de la communication, bourse d'études... Le Conseil général tient une place prépondérante dans le bon fonctionnement des collèges du département. Petit mémo pour faire un tour d'horizon de son action.

◆ Travaux

Le Conseil général finance l'ensemble des travaux dans les 35 collèges publics du département. Chaque année, ce sont près de 8 M€ (9 M€ avec le matériel et l'informatique) qui sont investis. Un programme pluriannuel appelé « Plan collèges » définit les interventions à venir. Alors que dans quelques semaines, le collège Alain-Fournier à Vallon-en-Sully sera officiellement inauguré et que cela a été dernièrement le cas du collège Jules-Verne à Montluçon ou encore du nouveau bâtiment d'enseignement du collège de Bellenaves, de nombreux chantiers sont programmés.

Voici les établissements qui connaîtront des interventions du Conseil général en 2010 : Jean-Jacques-Soulier (Montluçon) ; François-Rabelais (Néris-les-Bains) ; Jean-de-La-Fontaine (Saint-Germain-des-Fossés) ; Jean-Rostand (Bellerive-sur-Allier) ; collège de la Combraille (Marcillat-en-Combraille) ; Jules-Ferry (Montluçon) ; Maurice-Constantin-Weyer (Cusset).

◆ Agents techniques des collèges

Ils sont désormais des employés du Conseil général. Représentant l'équivalent de 270 temps plein, ils sont répartis dans l'ensemble des établissements. Ils assurent notamment la maintenance, l'entretien et la restauration au sein des collèges.

◆ Technologie de l'information et de la communication

✔ **ENT :** d'ici 2 ans, le Conseil général aura généralisé l'Environnement numérique de travail (ENT) dans les collèges. Plus connu sous le nom de « cartable électronique », il se traduit par un site internet sécurisé accessible aux enseignants, au personnel administratif, aux élèves et aux parents. Grâce à un code personnel, les utilisateurs peuvent accéder au carnet de note, à un agenda, à l'emploi du temps, aux réservations d'une salle, etc.

✔ **Tableaux électroniques :** dans 5 ans, ils seront généralisés à chaque fois qu'un projet pédagogique le nécessitera. Ils permettent depuis l'écran de piloter l'ordinateur. On en compte actuellement plus de 90. Le Conseil général assure leur financement ainsi que la formation des enseignants.

✔ **Classe mobile :** en fonction des besoins pédagogiques, le Conseil général finance des classes mobiles (chariot comportant de 12 à 24 ordinateurs portables, un vidéo-projecteur et une imprimante pour un prix moyen de 26 000 €). Grâce au Wifi, elles se connectent au réseau de l'établissement. Aujourd'hui, l'Allier compte 22 classes mobiles. Cet outil est probablement appelé à se développer avec l'arrivée des manuels scolaires numériques, actuellement expérimentés dans 4 collèges, avec comme objectif le développement des usages des TIC et l'allègement du poids des cartables.

✔ **Accès internet :** tous les ans, le Conseil général consacre 110 000 € à l'accès au très haut débit dans les collèges. L'Allier est un des très rares Départements à prendre en charge cette dépense.

✔ **Matériel informatique :** le Conseil général est l'unique Département d'Auvergne à assurer l'assistance et la maintenance du matériel qu'il finance pour les collèges. Tous les 6 ans, il remplace les machines usagées. D'ici l'année prochaine, il est prévu qu'un ratio d'un ordinateur pour 5 élèves soit atteint.

◆ Transport scolaire

Le Conseil général est le seul Département d'Auvergne à assurer la gratuité des transports scolaires. Tous les ans, il consacre près de 14 M€ pour transporter plus de 16 000 élèves de la maternelle au lycée. Cela représente 1 000 circuits pour 261 établissements desservis.

◆ Secours d'études départementaux

Les familles les plus modestes de l'Allier peuvent bénéficier d'un soutien financier du Département lorsque un ou des enfants sont scolarisés dans un collège (public, privé conventionné et Maisons familiales rurales).

Festival Mix'un Max ///

Rendez-vous au **Big Jama 03**

Samedi 7 novembre, *Topos*, *2.21Gigawatts* et *Kazahar* se produiront à la salle polyvalente de Broût-Vernet, à partir de 20 h 30. Ces trois groupes bourbonnais sont les finalistes du Big Jama 03, cru 2009. Le groupe *No Mas*, lauréat de l'an passé, clôturera cette soirée avec son répertoire rock survitaminé.

DR

Dispositif de repérage des jeunes talents auvergnats, il a permis au printemps dernier à un jury composé de professionnels de départager 9 groupes en compétition. Les trois finalistes se retrouveront sur la scène montluçonnaise après avoir bénéficié d'une « résidence » artistique à la MJC. Techniques scéniques, vocales, son… ils ont eu un tour d'horizon complet afin de peaufiner leur prestation et de remporter les suffrages du public invité à voter.

Le grand gagnant de cette soirée participera à la finale du Big Jama Auvergne, à la Coopérative de mai (Clermont-Ferrand), au début de l'année prochaine. Au-delà de monter sur une scène d'ampleur régionale, il bénéficiera également d'une enveloppe financière pour réaliser ses projets.

Ce tremplin artistique, qui avait offert à *Quidam* la possibilité de sortir de l'ombre, est organisé dans le département par Ramdam 03. Ce collectif rassemble les principales structures spécialisées dans les musiques actuelles de l'Allier et est soutenu dans ses diverses actions (ateliers, stages…) par le Conseil général, à hauteur de 52 000 € par an.

En savoir plus

Ramdam03, réseau Allier de musiques actuelles, Sébastien Fragny, mairie, 03110 Broût-Vernet, tél. 04 70 58 26 31

MANGE-DISQUES

Big Rush – Rock Stoner
17 titres

DR

Le groupe Big Rush est né en octobre 2007 du côté de Vicq. C'est la rencontre de quatre musiciens : deux guitaristes, un bassiste et un batteur, dont le point commun est un goût très prononcé pour le son rock stoner, ralliant de ce fait des influences communes telles que The Queens of The Stone Age, Guns'n Roses, Tool, Perfect Circle et bien d'autres… Mais de toutes ces différences, est née leur singularité. Si la langue anglaise est appropriée à leur musique puissante, la langue française convient parfaitement à des textes percutants et millimétrés. C'est naturellement qu'un premier opus de 17 titres voit le jour en avril 2009 qui lance Big Rush sur la route des cafés-concerts et des festivals de la région.

¶ **Plus d'info sur : www.myspace.com/bigrushmail**

Festival Zic z'Ados ///

Quand la différence est **une richesse**

Être solidaire, écouter, découvrir, échanger. Voilà ce que propose le 2e festival Zic z'Ados. Le 28 novembre, la MJC de Montluçon l'accueillera, à partir de 15 heures, pour plusieurs heures de musique non-stop. Rock, classique, jazz, métal, rap… tous les styles seront représentés, reflétant les différentes aspirations des adolescents qui se succéderont sur scène. Cependant, tous auront un point en commun : ils présenteront des créations originales puisque c'est une des conditions sine qua non pour participer à cette manifestation.

Ce festival qui avait réuni près de 150 spectateurs en 2008, est organisé par ZIG-ZAG. L'association, créée à l'initiative du Centre médico-psychologique enfants et adolescents de Montluçon (CMPEA), propose régulièrement des actions autour de la prévention et de la santé mentale. Ainsi, elle a mis en place des ateliers d'arts plastiques, « Color ados », pour les jeunes fragilisés, un groupe vocal pour ceux présentant des troubles autistiques, des groupes de percussions, des colloques, etc.

Cette année, Guillaume Cantillon, chanteur de *Kaolin*, parrainera la manifestation. Son soutien va permettre de renforcer la notoriété de ce jeune rendez-vous ; le but étant d'augmenter les recettes puisque celles-ci sont entièrement reversées aux actions de l'association.

En savoir plus

Association ZIG-ZAG, CMPEA, 6, rue Jean-Billaud, 03100 Montluçon, tél. 04 70 03 60 03 – http://www.zigzag.asso.fr – Entrée au festival : 5 € et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés.

© Color'ado

Groupe communiste et républicain ///

Trop, c'est trop !

Prenant ses besoins de propagande pour les réalités de nos concitoyens, la droite gouvernementale et locale annonce le « début de la sortie » de la crise ! Un discours déjà usé qui ne peut convaincre ni l'observateur sérieux ni celles et ceux dont le quotidien est fait de difficultés et l'avenir d'angoisse. En effet, l'actuelle politique du Gouvernement, toute au service du grand patronat et des banquiers, continue de délocaliser, de déliter notre tissu industriel et agricole, poursuit la liquidation des services publics, piliers de la solidarité, brise la vie et les rêves de nos jeunes…
Le budget 2010 de l'État annonce des objectifs clairs : exonérer les plus riches, ponctionner les plus faibles, supprimer par milliers des emplois publics dans la santé et l'éducation. Charge aux collectivités d'éponger les dramatiques conséquences sociales de cette politique.
Mais ce n'est pas tout, la suppression de la taxe professionnelle privera notre département de moyens et d'une part de son autonomie financière. Ceci constitue une nouvelle étape dans le transfert massif de l'impôt vers les ménages, source d'aggravation des inégalités.
Trop, c'est trop ! Face à cette course au seul profit financier, à la mise en concurrence des salariés et des territoires, il faut résister, changer, construire. Nous sommes mobilisés et disponibles, aux côtés des salariés et des paysans qui résistent, des citoyens qui viennent d'exprimer massivement leur exigence de vrais services publics.

Groupe socialiste ///

Services publics : silence, on casse !

Les réformes engagées par Nicolas Sarkozy visent à casser les services publics, qui sont pourtant les outils indispensables à l'exercice de la solidarité nationale.
La santé, l'enseignement, la justice, l'accès aux services élémentaires comme l'énergie, les communications, la poste, les services des douanes, la météo : la liste des services menacés est longue et les conséquences pour nos territoires sont lourdes.
Les élus socialistes sont déterminés à lutter contre cette entreprise de démolition qui touche particulièrement un département rural comme le nôtre.
C'est aussi le cas avec le Plan de développement et de modernisation des itinéraires : les routes nationales sont du domaine exclusif de l'État mais les décisions prises montrent à quel point celui-ci méprise les besoins de l'Allier. Concernant la réforme des collectivités locales on assiste à une caricature de la méthode Sarkozy : « *J'ai décidé, vous exécutez* ».
Si elle est appliquée, cette réforme aboutira à l'éloignement des centres de décisions et n'amènera aucune économie : les salaires des élus représentent à peine 0,05 % des budgets, soit moins que le budget de l'Élysée alors que les collectivités territoriales assurent 75 % des investissements et organisent les services de proximité tels que l'action sociale, les transport, les collèges et lycées...
Là encore, les élus socialistes font tout ce qui est en leur pouvoir pour contrecarrer ces projets dangereux pour les citoyens et la démocratie.

Groupe d'union républicaine pour le Bourbonnais ///

Unis pour la reconquête du Département

Avec trois de nos collègues du groupe Priorité Allier, nous avons décidé d'unir nos efforts dans une nouvelle dynamique d'union républicaine. Ce nouveau groupe rassemble 16 conseillers généraux. Si chacun est libre quant à ses engagements au sein d'un mouvement politique, le groupe quant à lui s'inscrit au-delà de toute idéologie ou structure partisane.
L'idéal républicain qui nous unit, nous pousse à servir et défendre l'intérêt général, allant au-delà des intérêts particuliers, individuels ou collectifs, souvent contradictoires entre eux. Nous sommes intimement convaincus que l'Allier est un département doté d'un fort potentiel. Il doit être accompagné dans ses initiatives et libéré de ses contraintes. L'union des hommes, des territoires ruraux et urbains, des énergies est indispensable au service de son avenir. Aussi, nous travaillons à proposer une nouvelle ambition pour l'Allier. Avec 16 conseillers généraux, nous formons le groupe d'élus le plus important de l'assemblée départementale. Aussi, nous comptons bien peser dans les décisions de notre collectivité.
Dans l'opposition, notre rôle est d'être une force d'équilibre entre contrôle et propositions : vigilants et constructifs. Du reste, notre ambition commune est bien de redevenir majoritaires, afin de gérer le Conseil général de l'Allier. Comme groupe constitué et prêt à former une majorité unie, nous n'excluons pas de nous ouvrir à d'autres pour mener la reconquête et assumer l'exercice des responsabilités départementales. Notre rôle n'est pas de diviser et d'opposer ni les camps, ni les hommes. Notre département a besoin de toutes nos forces, de toutes nos énergies.

OUI

NOUS POUVONS
VOUS PRÊTER JUSQU'À 100%
POUR L'ACQUISITION DE VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE*

CENTRE FRANCE
Banque Assurance Immobilier

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit - Siège social : 3, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162.

Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

Conception : www.oxygene-graphisme.com

CHAUFFAGE ?

Comme beaucoup vous vous posez la question cruciale de savoir quelle est la meilleure solution chauffage pour l'avenir. Et plutôt que de tester des solutions, vous souhaitez la sécurité, des valeurs sûres !

- Bois bûche, énergie renouvelable non transformée
- Un système simple sans besoin d'autre énergie et sans électronique
- Une structure entièrement réalisée en pierre naturelle, la stéatite. Pierre extraordinaire au pouvoir d'accumulation exceptionnel.
- Rendement >80%, crédit d'impôt de 40% en 2009.

Plus de sécurité : ISO 9001, Flamme verte, ATEC CSTB et agréé par l'institut de construction biologique de Rosenheim

Peu de contrainte et de l'autonomie :
1 à 4 heures de feu pour 12 à 36 heures de chaleur sans feu par rayonnement.

TULIKIVI
C'est si froid dehors

(•) Voir conditions de l'article 200 quarter du code général des impôts.

Renvoyez ce coupon à: **DENIS FARSAT 21 quai Louis Blanc 03100 MONTLUCON**
Tél : 04.70.03.83.56 Fax : 04.70.05.77.64 www.denis-farsat.com
Pour découvrir nos modèles et les coordonnées du distributeur le plus proche
(en lettres capitales S.V.P.)

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Tél : ..... E-mail : .....

téléassistance
1 Appel
D'une simple pression sur le bouton du déclencheur (pendentif ou bracelet) votre appel est envoyé à notre centrale d'écoute.
2 Dialogue
L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.
3 Intervention et secours
Présence Verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.
OUVRE DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 50%*
« Bien vivre chez soi en sécurité, ça se partage ! »
* Téléassistance reconnue service à la personne ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôts de 50% des dépenses engagées selon les dispositions fiscales en vigueur. Agrément n°N/280807/A/003/5/011
Présence Verte - Allier Sécurité
20, Avenue Meunier - 03000 MOULINS
Tél : 04 70 20 03 40 N° Indigo 0 825 004 116
présence verte
toujours à vos côtés

Conseil général

ALLIER

TARIF UNIQUE !

2€ le trajet

sur tout le réseau de transports interurbains de l'Allier

Roulez malin... Voyagez en commun !

Création : direction de la communication - Conseil général de l'Allier - Novembre 2009

Le Conseil Général vous transporte
TRANS'ALLIER
Conseil Général
Département de l'Allier

Pour tout renseignement : la Centrale de mobilité

N° Vert 0800 800 966

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.allier.fr